



Le Canada est aux prises avec une **pénurie** de main-d'œuvre qualifiée *Page B 3*



Florence de Mèredieu sacrée **amie du Québec** *Page B 7*

ÉCONOMIE

CAHIER B • LE DEVOIR • LE JEUDI 4 OCTOBRE 2012

PERSPECTIVES

Bonne transaction



GÉRARD BÉRUBÉ

À la lecture de l'information disponible, la Caisse de dépôt n'aura fait aucun rendement sur 12 ans sur un investissement de 3,2 milliards. Ce placement a été vivement contesté à l'origine, parce qu'il engageait trop fortement l'institution dans l'acquisition de Vidéotron par Québecor effectuée au plus fort de la bulle des valeurs technologiques. Aujourd'hui, la Caisse peut liquéfier son engagement et entrevoir une porte de sortie.

À quelques millions de dollars près, la transaction annoncée mardi redonne au placement de la Caisse de dépôt dans Québecor Média (QMI) sa pleine valeur originelle. Ainsi, en date de maintenant, la Caisse retrouve ses billes, du moins sur papier, tout en liquéfiant son investissement, en continuant de miser sur le potentiel de Québecor Média et de la société mère, et en respectant la capacité d'endettement de Québecor. Du « gagnant gagnant », même si le rendement a été absent en 12 ans.

On ne l'attendait plus. Captive d'un placement privé depuis l'acquisition, à fort prix, de Vidéotron par Québecor, la Caisse de dépôt vient de conclure avec cette dernière une manière de récupérer ses billes. Il fallait d'abord déterminer une valeur, les parties convenant que la participation de 45% de la Caisse dans QMI vaut aujourd'hui 2,75 milliards. La Caisse a injecté près de 3 milliards dans l'aventure Vidéotron en 2000. Puis respecter sa quote-part d'un prêt-relais de 429 millions, pour porter l'investissement total à quelque 3,2 milliards. Ce faisant, avec la valeur fixée hier et les 324 millions de dividendes versés par QMI à la Caisse depuis 2003, le compte y est, à quelques millions de dollars près.

Reste donc le rendement, en définitive nul en 12 ans. Il faut cependant retenir que dans la foulée de l'éclatement de la bulle Internet, l'investissement de 3,2 milliards de la Caisse dans QMI ne valait plus que 436 millions à la fin de 2002. En cours de route, l'institution a radié 85% de son investissement, dont la valeur marchande était ramenée à 2,3 milliards à la fin de 2011. L'évaluation actuelle de 2,75 milliards accole une valeur de 49\$ à l'action de QMI un prix théorique qui, compte tenu de la répartition respective, représente un peu plus de 80% de la valeur en Bourse de l'action de Québecor. Donc, tout se tient.

Au final, la participation de la Caisse dans QMI est abaissée de 45,3% à 24,6%. Celle de Québecor passera de 54,7% à 75,4%. La Caisse vend 20,4 millions d'actions à QMI pour une contrepartie de 1 milliard. Elle vend également 10,2 millions d'actions à Québecor en échange de débentures convertibles échéant dans six ans et versant un taux d'intérêt annuel de 4,125%.

Premier impact immédiat: la Caisse monétise une portion importante de sa participation dans QMI en empochant 1 milliard, puis en associant une partie de ses actions de QMI aux actions de Québecor, négociées en Bourse.

Deuxième impact: la Caisse s'est dotée d'un droit de sortie de QMI. À partir du 1^{er} janvier 2019, elle pourra exiger de QMI qu'elle procède à un premier appel public à l'épargne, ou encore vendre sa participation restante à un tiers sans accorder un droit de premier refus à Québecor.

Et d'ici là, elle continue à miser sur le potentiel de croissance de QMI et de Québecor.

Tout cela en respectant la flexibilité financière de Québecor. Le milliard pourra être emprunté sur les marchés dans un contexte favorable. De plus, l'intérêt sur les débentures peut être versé en actions. Enfin, les modalités de conversion de ces débentures permettent à Québecor d'éviter un effet de dilution trop important. À l'échéance, les débentures sont remboursables en espèces. Le jour précédent, Québecor peut les racheter en émettant à la Caisse des actions de classe B à un prix de conversion compris entre 38,50\$ et 48,12\$ l'action. D'ici là, Québecor peut racheter ou convertir, en totalité ou en partie, les débentures selon la valeur marchande de son action.

Pour sa part, la Caisse accepte que les débentures soient convertibles à son gré à un prix de conversion de 48,12\$, fixant ainsi un plafond à l'exercice. Si la conversion se fait à ce cours, la Caisse obtiendrait une participation additionnelle de 18,4% dans Québecor, qui passerait ainsi à 23,6%.

Tout cela prend donc la forme d'un puissant incitatif invitant Québecor à créer de la valeur et à faire croître son action. Une action qui s'échange présentement à 33\$ et qui, au cours des dix dernières années, a évolué entre 15\$ et légèrement au-dessus des 40\$. Un peu de travail en perspective.



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Transaction financière majeure dans le secteur des médias, mardi, la Caisse de dépôt ayant cédé la moitié de son placement dans Québecor Média à Québecor inc., dont on voit ci-dessus le grand patron, Pierre Karl Péladeau. Valeur de la transaction: 1,5 milliard.

Douze ans plus tard, le début de la fin d'une aventure controversée

La Caisse cède la moitié de son placement dans Québecor Média

ÉRIC DESROSIERS

La Caisse de dépôt et placement du Québec se départ d'un peu moins de la moitié de son placement dans Québecor Média pour 1,5 milliard et s'assure de pouvoir se retirer complètement de l'affaire à compter de 2019.

La société mère de Québecor Média, Québecor inc., sera l'acquéreuse. Elle versera à la Caisse 1 milliard en espèces et 500 millions sous forme de titre de dette. L'opération lui permettra de faire passer sa participation dans l'énorme filiale de 54,7% à 75,4%, réduisant d'autant la part détenue par son seul autre partenaire, la Caisse, qui passera de 45,3% à 24,6%. La Caisse a présenté la transaction comme

une opération « gagnant gagnant » qui lui permettra de ramener à une plus juste proportion son exposition au secteur des médias et des télécommunications.

« Nous tenions à profiter de la fenêtre d'opportunité que nous offrent les conditions avantageuses sur les marchés d'emprunt pour augmenter notre participation dans Québecor Média », a déclaré pour sa part Pierre Karl Péladeau, président et chef de la direction de Québecor.

Créée à la suite de l'achat de Vidéotron et du Groupe TVA, Québecor Média emploie 12 000 personnes et regroupe notamment le câblodistributeur Vidéotron, la chaîne de télévision TVA, le Groupe Archambault ainsi que l'éditeur du *Journal de Montréal*, du *Journal de Québec* et

des autres journaux de Sun Media.

12 ans plus tard

La participation de la Caisse dans Québecor Média a fait couler beaucoup d'encre depuis son acquisition de la famille Chagnon en 2000. Appelée en renfort par Québecor pour bloquer une offre d'achat de l'ontarienne Rogers, la Caisse y a investi un total de 3,2 milliards.

L'éclatement de la bulle des valeurs technologiques allait réduire, dès 2001, l'évaluation que faisait la Caisse de ce placement à 1,8 milliard, puis à seulement 436 millions l'année suivante. Cette estimation était remontée à 2,3 milliards

VOIR PAGE B 2 : QUÉBECOR



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

La ministre des Ressources naturelles, Martine Ouellet.

UNE ÉCOLE À LA TÊTE DES RESSOURCES NATURELLES

L'industrie minière est encore sous le choc

Le financement des projets serait devenu plus difficile

ALEXANDRE SHIELDS

Un mois après l'élection du gouvernement péquiste, le secteur minier manifeste plusieurs « inquiétudes » quant à la volonté de Québec de tirer davantage de revenus de cette industrie, mais aussi de revoir les orientations prises dans le cadre du Plan Nord des libéraux. Les incertitudes seraient telles qu'il serait plus difficile d'obtenir du financement pour mener des projets en sol québécois.

« Pendant la campagne électorale, les entreprises d'exploration qui allaient chercher du fi-

nançement à l'extérieur du Québec se faisaient surtout poser des questions sur la situation politique. Les investisseurs étaient très préoccupés, a affirmé au *Devoir* la directrice générale de l'Association de l'exploration minière du Québec (AEMQ), Valérie Fillion. Après les élections, il y a eu d'autres questionnements. Les gens demandent: « Si j'investis dans ton projet, est-ce que tu seras en mesure de le faire progresser pour que ça vaille la peine que j'investisse ? » Il y a beaucoup d'incertitude chez les investisseurs. »

VOIR PAGE B 4 : CHOC

LIBRE-ÉCHANGE CANADA-UE

Johnson devra s'expliquer une autre fois

L'adhésion du Québec n'est pas acquise, précise Jean-François Lisée

JOCELYNE RICHER

à Québec

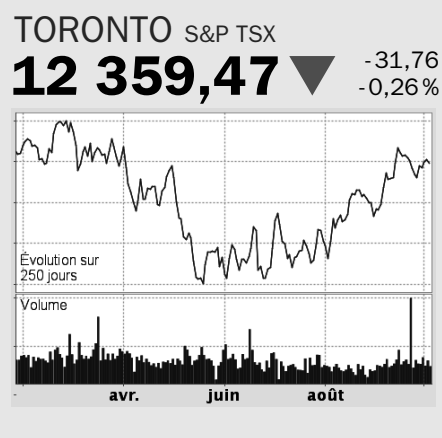
L'adhésion du gouvernement Marois au traité de libre-échange entre le Canada et l'Union européenne n'est pas acquise, selon ce qu'a appris *La Presse canadienne*.

La pression sera donc accentuée, au cours des prochains mois, sur le négociateur du Québec au dossier, l'ex-premier ministre Pierre Marc Johnson, pour lui soutirer le maximum d'information sur ce qui se trame en coulisses dans la délégation canadienne. Mais le temps joue contre le gouvernement Marois, car les négociations entreprises en 2009 en sont rendues au dernier droit. Un traité devrait normalement être signé avant la fin de l'année.

Malgré cela, Québec juge qu'il n'est pas trop tard, qu'il est encore temps de corriger le tir, puisque tout n'est pas joué. En catastrophe, on a organisé une grande séance d'information qui se tiendra vendredi au Palais des congrès de Montréal, et où M. Johnson devra rendre des comptes sur les négociations et leur impact sur le Québec, en tentant de rassurer les uns et les

VOIR PAGE B 4 : JOHNSON

MARCHÉS BOURSIERS



LES INDICES DE LA BOURSE DE TORONTO

Indice	Volume (000)	Fermeture	var. pts	var. %	Indice	Volume (000)	Fermeture	var. pts	var. %
S&P TSX	153 548	12 359,47	-31,76	-0,3	Matériaux	61 115	347,21	-1,98	-0,6
S&P TX20	84 513	599,48	-3,28	-0,5	Immobilier	4 275	229,31	-0,73	-0,3
S&P TX60	66 363	705,60	-2,20	-0,3	Télécoms	2 124	108,72	+0,21	0,2
S&P TX60 Cap.	66 363	780,25	-2,43	-0,3	Serv. collect.	1 896	224,96	-0,41	-0,2
Cons. de base	2 878	229,54	+0,32	0,1	Métaux/minerais	16 476	903,83	+9,50	1,1
Cons. discrét.	4 975	93,51	+0,13	0,1					
Énergie	46 325	261,18	-2,85	-1,1					
Finance	10 226	181,15	0,00	0,0					
Aurifère	56 602	345,91	-3,26	-0,9					
Santé	675	67,27	+0,99	1,5					
Tech. de l'info	4 406	23,82	-0,10	-0,4					
Industrie	7 774	115,17	+0,25	0,2					

Consultez toutes les cotes boursières sur www.vmdconseil.ca

HIER À LA BOURSE: Toronto a clôturé en baisse, un recul du cours du pétrole brut ayant fait chuter les titres du secteur de l'énergie. Le cours du brut a chuté à son plus bas niveau en un mois, victime des inquiétudes des investisseurs en raison du ralentissement économique en Europe, en Chine et aux États-Unis.

Titre	Symbole	Fermeture	Variation (\$)	Variation (%)	Volume (000)	52 semaines bas	52 semaines haut
CONSOMMATION DISCRÉTIONNAIRE ET DE BASE							
Alim. Couche-Tard	ATD.B	45,40	0,04	0,09	278	28,10	51,18
Astral Media	ACM.A	48,34	0,04	0,08	112	31,80	49,29
Canadian Tire	CTC.A	70,95	-0,17	-0,24	99	54,00	73,46
Cogeco	CCA	36,60	-0,05	-0,14	38	34,45	54,28
Corus	CJR.B	23,22	0,04	0,17	125	18,18	24,98
Jean Coutu	PJC.A	14,62	0,12	0,83	67	11,26	15,84
Loblaws	L	34,65	-0,05	-0,14	126	31,11	39,67
Magna	MG	44,05	0,20	0,46	379	31,91	48,99
Metro	MRU	58,46	0,52	0,90	115	43,76	59,68
Quebecor	QBR.B	33,00	-0,42	-1,26	339	31,20	40,35
Rona	RON	11,12	-0,20	-1,77	390	8,64	14,49
Saputo	SAP	42,79	0,09	0,21	392	37,28	46,36
Shaw	SJR.B	20,26	-0,05	-0,25	412	18,93	21,71
Shoppers Drug Mart	SC	41,45	-0,05	-0,12	282	39,30	44,44
Tim Hortons	THI	51,52	-0,10	-0,19	332	47,36	57,91
Transat A.T.	TRZ.B	5,23	-0,05	-0,95	413	2,79	7,74
Yellow Media	YLO	0,06	0,00	0,00	2 386	0,02	0,61

Titre	Symbole	Fermeture	Variation (\$)	Variation (%)	Volume (000)	52 semaines bas	52 semaines haut
ÉNERGIE							
 Cameco	CCO	19,17	-0,58	-2,94	1 364	17,25	26,43
 Canadian Natural	CNQ	30,28	-0,89	-2,86	2 419	25,58	41,12
 Canadian Oil Sands	COS	20,40	-0,35	-1,69	970	18,17	25,19
 Enbridge	ENB	39,39	0,42	1,08	984	31,52	42,23
 EnCana	ECA	22,21	-0,29	-1,29	2 199	17,25	23,11
 Enerplus	ERF	16,53	-0,03	-0,18	520	11,67	29,39
 Nexen	NXV	25,22	0,27	1,08	2 679	14,20	26,70
 Pengrowth Energy	PGF	6,43	-0,10	-1,53	921	5,92	11,36
 Pétrolière Impériale	IMO	45,38	-0,33	-0,72	285	34,15	49,26
 Suncor Energy	SU	32,74	-0,19	-0,58	3 811	23,97	37,28
 Talisman Energy	TLM	13,16	-0,12	-0,90	2 703	9,72	14,90
 TransCanada	TRP	45,02	-0,10	-0,22	560	39,25	46,29

Titre	Symbole	Fermeture	Variation (\$)	Variation (%)	Volume (000)	52 semaines bas	52 semaines haut
FINANCIÈRES							
 B. CIBC	CM	77,15	-0,10	-0,13	476	68,15	78,34
 B. de Montréal	BMO	58,64	0,20	0,34	969	53,15	61,29
 B. Laurentienne	LB	45,52	-0,31	-0,68	28	40,66	48,68
 B. Nationale	NA	74,36	-0,26	-0,35	371	63,27	81,27
 B. Royale	RY	57,02	0,14	0,25	1 103	43,30	59,13
 B. Scotia	BNS	53,87	-0,08	-0,15	793	47,54	57,17
 B. TD	TD	81,51	-0,15	-0,18	608	68,13	85,85
 Brookfield Asset	BAM.A	33,29	-0,14	-0,42	650	25,91	35,35
 Cominar Real	CUF.UN	23,96	-0,06	-0,25	89	20,14	25,46
 Corp. Fin. Power	PWF	25,37	-0,04	-0,16	209	23,62	30,15
 Fin. Manuvie	MFC	11,96	0,04	0,34	1 690	10,18	14,07
 Fin. Sun Life	SLF	23,31	-0,29	-1,23	1 246	17,92	26,58
 Great-West Lifeco	GWO	22,23	0,03	0,14	344	19,15	25,28
 Industrielle All.	IAG	27,41	-0,12	-0,44	83	20,55	33,52
 Power Corporation	POW	23,93	-0,02	-0,08	346	21,10	27,42
 TMX	X	52,49	0,00	0,00	105	39,75	52,76

Titre	Symbole	Fermeture	Variation (\$)	Variation (%)	Volume (000)	52 semaines bas	52 semaines haut
INDUSTRIELLES							
 Air Canada	AC.B	1,42	0,07	5,19	3 248	0,78	1,47
 Bombardier	BBD.B	3,79	0,02	0,53	1 304	3,30	4,93
 CAE	CAE	10,53	-0,04	-0,38	593	9,03	11,24
 Canadien Pacifique	CP	85,01	0,75	0,89	643	47,58	85,66
 Chemin de fer CN	CNR	87,63	0,17	0,19	381	66,64	92,20
 SNC-Lavalin	SNC	37,69	-0,11	-0,29	218	34,36	55,95
 Transcontinental	TCLA	8,43	0,24	2,93	115	7,97	13,37
 TransForce	TFI	17,64	0,14	0,80	113	9,76	19,14

Titre	Symbole	Fermeture	Variation (\$)	Variation (%)	Volume (000)	52 semaines bas	52 semaines haut
MATÉRIAUX							
 Agrium	AGU	102,25	-1,49	-1,44	817	63,93	105,10
 Barrick Gold	ABX	40,65	-0,34	-0,83	1 846	31,18	54,05
 Goldcorp	G	44,72	-0,21	-0,47	1 322	32,34	55,00
 Kinross Gold	K	10,31	-0,05	-0,48	4 780	7,15	15,83
 Mines Agnico-Eagle	AEM	51,96	0,29	0,56	626	31,50	64,14
 Potash	POT	41,07	-0,90	-2,14	2 791	38,31	51,60
 Teck Resources	TCK.B	29,39	0,38	1,31	2 488	26,02	44,00

Titre	Symbole	Fermeture	Variation (\$)	Variation (%)	Volume (000)	52 semaines bas	52 semaines haut
SERVICES PUBLICS							
 Fortis	FTS	33,73	-0,07	-0,21	238	31,32	34,98
 TransAlta	TA	15,40	0,05	0,33	532	13,96	23,42

Titre	Symbole	Fermeture	Variation (\$)	Variation (%)	Volume (000)	52 semaines bas	52 semaines haut
TECHNOLOGIE							
 CGI	GIB.A	26,57	0,02	0,08	200	17,88	27,00
 Research In Motion	RIM	7,97	-0,18	-2,21	3 316	6,10	25,65

Titre	Symbole	Fermeture	Variation (\$)	Variation (%)	Volume (000)	52 semaines bas	52 semaines haut
TÉLÉCOMMUNICATIONS							
 BCE	BCE	43,43	-0,06	-0,14	637	38,02	45,28
 Bell Alliant	BA	27,24	-0,05	-0,18	119	24,41	28,85
 Rogers	RCL.B	40,35	0,49	1,23	832	34,34	41,19
 Telus	T	62,78	0,10	0,16	422	50,00	65,39

Titre	Symbole	Fermeture	Variation (\$)	Variation (%)	Volume (000)	52 semaines bas	52 semaines haut
FONDS NÉGOCIÉS EN BOURSE							
 iShares DEX	XBB	31,62	0,01	0,03	172	30,44	31,86
 iShares MSCI	XEM	23,22	0,02	0,09	3	20,10	25,02
 iShares MSCI EMU	EZU	30,56	-0,10	-0,33	335	24,77	33,47
 iShares S&P 500	XSP	16,60	0,08	0,48	802	12,31	16,84
 iShares S&P/TSX	XIC	19,49	-0,02	-0,10	31	17,10	20,22

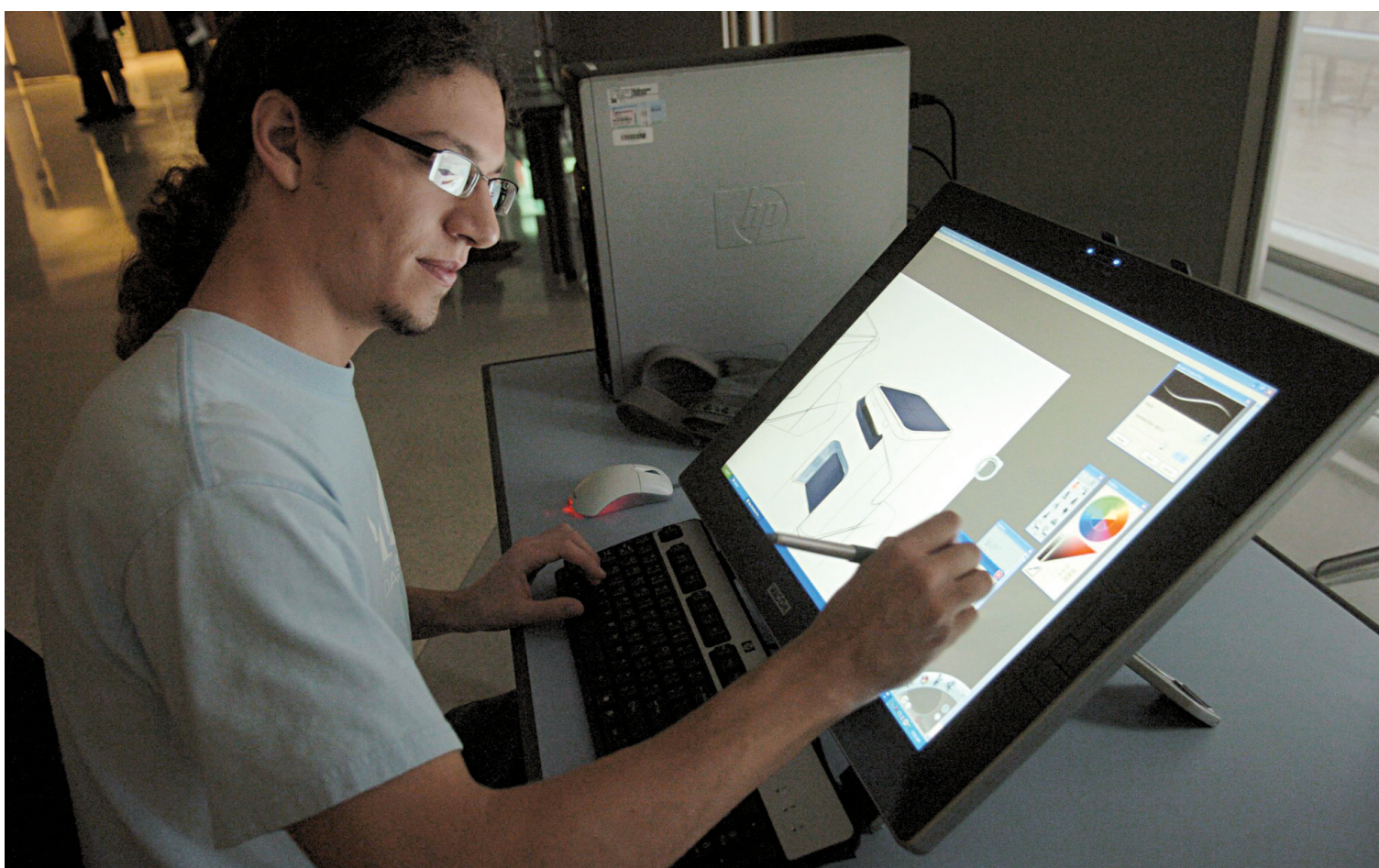


Indice	Fermeture	var. pts	var. %
INDICE QUÉBEC IQ30	1393,16	+1,97	+0,14
INDICE QUÉBEC IQ120	1415,43	-0,70	-0,05

Titre	Symbole	Fermeture	Variation (\$)	Variation (%)	Volume (000)	52 semaines bas	52 semaines haut
LES PLUS ACTIFS DE LA BOURSE DE TORONTO							
 Kinross Gold	K	10,31	-0,05	-0,48	4 780	7,15	15,83
 Talison Lithium	TLH	6,50	0,04	0,62	4 710	1,73	6,67
 iShares S&P/TSX	XIU	17,71	-0,06	-0,34	3 957	15,61	18,32
 Progress Energy	PRQ	21,88	-0,05	-0,23	3 898	9,44	22,94
 Suncor Energy	SU	32,74	-0,19	-0,58	3 811	23,97	37,28
 Research In Motion	RIM	7,97	-0,18	-2,21	3 316	6,10	25,65
 Potash	POT	41,07	-0,90	-2,14	2 791	38,31	51,60
 Horizons BetaPro	HOD	6,27	0,47	8,10	2 729	4,31	10,02
 Talisman Energy	TLM	13,16	-0,12	-0,90	2 703	9,72	14,90
 Nexen	NXV	25,22	0,27	1,08	2 679	14,20	26,70

Titre	Symbole	Fermeture	Variation (\$)	Variation (%)	Volume (000)	52 semaines bas	52 semaines haut
LES GAGNANTS EN %							
 Kingsway	KFS	3,05	0,55	22,00	62	1,70	3,92
 Tekmira	TKM	3,59	0,31	9,45	32	1,41	4,09
 Hydrogenics	HYG	6,15	0,53	9,43	9	4,32	6,80
 Novacopper	NCQ	2,27	0,19	9,13			

ÉCONOMIE



CARRIE COCHRAN LA PRESSE CANADIENNE

Toronto, Calgary et Montréal éprouvent de la difficulté à recruter, notamment, des dessinateurs industriels.

Dessine-moi un employé

Pénurie «critique» de main-d'œuvre qualifiée au Canada

Toronto — La pénurie grandissante de travailleurs qualifiés au Canada est critique et on doit s'attendre à un manque de travailleurs dans les industries de la fabrication, de l'automatisation, de l'énergie et des services publics, a affirmé mercredi Randstad Canada.

Les résultats du plus récent sondage Workmonitor mondial de Randstad Canada, qui a interrogé des employés de 32 pays, révèlent que les entreprises canadiennes ont beaucoup de difficulté à trouver les travailleurs dont elles ont besoin en raison de l'augmentation de la pénurie de main-d'œuvre.

Randstad explique que le changement démographique en raison des départs à la retraite, le manque de plus en plus important de travailleurs compétents et l'écart grandissant entre les compétences recherchées et celles disponibles sur le marché ont entraîné une crise. Les deux tiers (66%) des employeurs ca-

nadiens affirment avoir de la difficulté à trouver les bonnes personnes pour occuper des emplois particuliers.

Randstad Canada a constaté une pénurie dans les industries de la fabrication, de l'automatisation, de l'énergie et des services publics cette année. Au sein de ces trois industries, la région du Grand Toronto, Montréal et Calgary ont éprouvé de la difficulté à trouver des talents dans le domaine de l'ingénierie. Les dessinateurs, les ingénieurs mécaniques et les concepteurs mécaniques seraient les postes les plus difficiles à pourvoir dans ces régions et ces industries.

La pénurie de main-d'œuvre est un véritable enjeu partout dans le monde, près de la moitié des employeurs ayant de la difficulté à trouver des travailleurs qualifiés.

Cette difficulté ressort également dans un sondage mené par la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante (FCED). Dans l'ensemble, on y observe que la confiance des PME du Canada a pris un peu de vigueur en septembre pour la première fois depuis mars. L'indice du Baromètre des affaires de la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante (FCEI) a effectivement augmenté de deux points, passant à 62 par rapport à 60 en août. Toutefois, Simon Gaudreault, économiste à la FCEI, note que malgré ses progrès, le niveau de l'indice suggère que la croissance de l'économie canadienne est en dessous des taux moyens.

Les entreprises de Terre-Neuve-et-Labrador étaient le mois dernier les plus optimistes du pays avec un indice s'appro-

chant de 75, devant celles de l'Alberta (71,1) et de la Saskatchewan (67,6). L'optimisme des PME du Nouveau-Brunswick (62,8), du Québec (61,2) et de l'Ontario (60,1) se tenait dans la moyenne nationale, mais il était bien plus faible en Nouvelle-Écosse (55,6) et à l'Île-du-Prince-Édouard (44,6).

Chez les entrepreneurs, 36% pensent que la pénurie de main-d'œuvre qualifiée constitue une contrainte. C'est la première fois depuis la récession que les préoccupations à l'égard de la main-d'œuvre dépassent celles face à la demande de la clientèle, selon la FCEI.

D'autre part, 18% des entrepreneurs prévoient d'embaucher du personnel supplémentaire à temps plein dans les trois ou quatre prochains mois, contre 12% qui envisagent de réduire leurs effectifs. Ces résultats sont plus positifs qu'en septembre 2010 et 2011.

La Presse canadienne

Rouler jusqu'à Plattsburgh pour voyager à moindre coût

Cinq millions de Canadiens vont prendre l'avion aux États-Unis chaque année

Quelque cinq millions de Canadiens se rendent chaque année par la route aux États-Unis pour prendre l'avion dans des aéroports américains frontaliers et profiter de vols moins chers, selon une étude d'un institut privé proche du patronat publiée mercredi.

Dans certains cas, l'écart sur le prix d'un billet pour la même destination aux États-Unis varie du simple au double selon qu'un voyageur parte d'un aéroport canadien, comme Montréal, ou des aéroports américains de Burlington ou Plattsburgh, à 100 km au sud de la métropole québécoise, précise le Conference Board du Canada. Cet écart est d'environ 60% à Vancouver et de 33% à Toronto, toujours au profit des aéroports américains limitrophes.

L'étude estime que les taxes et les frais supplémentaires imposés au Canada, ainsi que les structures de coûts plus lourdes dans ce pays, procurent en partant aux compagnies aériennes américaines

un avantage concurrentiel d'environ 30%. Environ 40% de cet écart est dû aux taxes et frais supplémentaires imposés sur les billets au Canada, précise le Conference Board en appelant les autorités canadiennes à revoir leur politique en la matière.

Une baisse des frais et des taxes au Canada pourrait contribuer à rapatrier au Canada plus de deux millions de voyageurs canadiens chaque année, selon les auteurs de l'étude.

Celle-ci porte principalement sur les aéroports des trois plus grandes villes canadiennes, Toronto, Montréal et Vancouver, toutes situées près de la frontière américaine.

Le ministre canadien des Finances, Jim Flaherty, s'est dit «préoccupé» par les conclusions de cette étude et a indiqué que son collègue des Transports préparait un projet de consultations en ce sens avec l'industrie.

Agence France-Presse

Nova Bus obtient un contrat de la Toronto Transit Commission

Saint-Eustache — L'entreprise québécoise Nova Bus a obtenu une commande d'une valeur de 143 millions de la Toronto Transit Commission (TTC) pour l'achat d'un total potentiel de 153 autobus articulés. Les véhicules seront fabriqués à Saint-Eustache et à Saint-François-du-Lac. Depuis l'introduction du LFS Artic, Nova Bus s'est vu octroyer des contrats de grandes villes nord-américaines, y compris Montréal, New York, Québec, Austin (Texas), Halifax, Saskatoon et Niagara Falls.

La Presse canadienne

Aliments Ultima investit 22 millions à Granby

Aliments Ultima, manufacturier de la nouvelle marque de yogourt iögo, a annoncé un investissement de 22 millions sur deux ans pour l'achat d'équipements destinés à augmenter la capacité de production de ses installations à Granby. Cette somme s'ajoute aux 60 millions engagés par Aliments Ultima et ses actionnaires pour le développement et la mise en marché de iögo et aux 10 millions déjà investis, depuis mai dernier, à l'usine de Granby.

Le Devoir

Hausses salariales prévues de 3 % en 2013

Les cadres du secteur du transport et de l'entreposage obtiendront les plus fortes augmentations

L'augmentation salariale moyenne prévue tant pour le Québec que pour l'ensemble du Canada en 2013 s'élève à 2,9%, selon des données rendues publiques mercredi par l'Ordre des conseillers en ressources humaines agréés.

Ces résultats proviennent d'enquêtes menées auprès de 2754 entreprises par sept cabinets spécialisés en rémunération. En plus des données pour l'ensemble des travailleurs, les résultats combinés fournissent également les prévisions des hausses salariales anticipées par secteur d'acti-

tivité et par catégorie d'emplois.

De façon globale, l'enquête prévoit une hausse salariale moyenne de 2,9% au Québec en 2013, ce qui représente une hausse de 0,3 point de pourcentage par rapport à la hausse prévue en 2012. Du côté sectoriel, la plus forte augmentation moyenne est prévue dans le secteur du transport et de l'entreposage, soit 3,9%, suivi de la construction à 3,7%. À l'inverse, le commerce de gros et de détail prévoit la hausse générale la plus faible, soit 2,6%.

Les prévisions selon les

types d'emploi indiquent que les cadres de direction du transport et de l'entreposage verront leur salaire augmenter de 4,8%, ce qui constitue non seulement la plus forte hausse de ce type d'emploi, mais aussi de toutes les catégories confondues. À l'inverse, le personnel technique et administratif dans le commerce de détail recevra la plus faible augmentation, soit 2,4%. Enfin, parmi les trois catégories d'emplois, ce sont les cadres de direction qui obtiennent l'augmentation moyenne globale la plus élevée, soit 3,2%;

suivent les cadres et professionnels avec 3,1% et le personnel technique et administratif avec une augmentation salariale moyenne de 3%.

L'Alberta est la province où les prévisions d'augmentations salariales sont les meilleures avec une hausse moyenne de 3,7%, tandis que les provinces maritimes sont un peu plus à la traîne avec une prévision d'augmentations salariales moyennes de 2,5%. Le Québec (2,9%) et l'Ontario (2,8%) se retrouvent au milieu du peloton.

La Presse canadienne

La crise économique mondiale durerait plus de 10 ans

Le cycle de la crise économique internationale débutée en 2008 pourrait durer plus de dix ans, a estimé le chef économiste du Fonds monétaire international (FMI), le Français Olivier Blanchard, dans un entretien accordé au site Internet portfolio.hu et publié mercredi. «Ce n'est pas une décennie de perdue, mais cela va sûrement prendre au moins une décennie, à partir du début de la crise, pour que l'économie mondiale se retrouve dans un bon état», a expliqué le chef économiste dans cet entretien accordé le 18 septembre dernier.

Agence France-Presse

Portugal: le gouvernement annonce une hausse généralisée des impôts en 2013

Le gouvernement portugais a annoncé une hausse généralisée de l'impôt sur le revenu parmi les mesures d'austérité qui devront remplacer celles qui ont été abandonnées face à un fort mécontentement populaire.

Le gouvernement a ainsi prévu d'augmenter les impôts sur le revenu en appliquant une taxe extraordinaire de 4% et de réduire de 8 à 5 les tranches d'imposition, a expliqué le ministre des Finances Vitor Gaspar lors d'une conférence de presse. Le taux moyen d'imposition passera de 9,8% en 2012 à 13,2% en

2013, a ajouté le ministre sans préciser combien rapporterait cette mesure.

«L'ajustement se révèle plus difficile que prévu», a-t-il souligné, affirmant notamment que les prévisions du chômage avaient été revues en hausse pour l'année prochaine, avec un taux record qui devrait s'établir à 16,4%, contre une estimation précédente à 16%.

Les nouvelles mesures seront inscrites dans le budget 2013, qui sera présenté au Parlement le 15 octobre. Elles sont destinées à remplacer un précédent projet qui consistait à compenser une baisse des

charges patronales par une augmentation des cotisations sociales des salariés. Le gouvernement a dû y renoncer devant la colère de centaines de milliers de personnes, qui le 15 septembre ont manifesté à Lisbonne et dans une trentaine de villes du pays.

Ces mesures sont également destinées à compenser le refus du tribunal constitutionnel d'accepter la suppression des 13^e et 14^e mois des fonctionnaires et des retraités qui avait été prévue pour l'année prochaine.

Agence France-Presse

MOTS CROISÉS

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
11												
12												

2068

HORIZONTALEMENT

- Musicien.
- Contrarier vivement - Hebdomadaire en couleurs consacré à l'actualité.
- Accompagnements.
- Averses - Épaissie.
- Infailible - Couché.
- (S') affaiblir.
- Battre - Objet de la pensée.
- État américain.
- Pas cuite - Donc très froid.
- Manie - Enduits résistants.
- Enlevée - Souhaités.
- Interrompt - Finira dans l'âtre.

5. Mettre pour la première fois.

- Dernier repas du Christ - Éduquer.
- Donner plusieurs couleurs à - Passages dans une rivière.
- Chanteur - Post-scriptum.
- Plante à fleurs jaunes - Bon morceau de boeuf.
- Importunée - Coule en Normandie.
- Tissu de laine - Convertir l'orge dans le but de faire de la bière.
- Délaissé - Crochet double.

VERTICALEMENT

- Contraindre quelqu'un à sortir par la force - Émotion violente.
- Indique le genre - Dictateur.
- Présages - Premières pages.
- Pêle-mêle (En ...) - Herbes aquatiques.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	E	N	R	I	C	H	I	S	S	A	N	T
2	S	I	A	M	G	R	A	C	I	E	R	
3	C	E	S	A	R	E	M	E	N			
4	A	R	A	M	E	E	N					
5	L	D	F	R	E	U	D	A	S			
6	E	P	E	L	L	E						
7	A	A	U	S	S	I	O	R				
8	C	R	O	I	X	T	O	M	E	S		
9	A	V	I	S								
10	S	E	N	S	U	E	L	M	A	R	I	
11	E	N	T	E	R	R	E	M	E	N	T	S
12	R	U	S	S	I	E						

2067

SOLUTION DU DERNIER

ÉCONOMIE

JOHNSON

SUIITE DE LA PAGE B 1

autres. Une cinquantaine d'organismes de la société civile, dont les associations syndicales et patronales, ont été invités à participer à l'événement, auquel assisteront aussi les élus, tant du gouvernement que des rangs de l'opposition.

En entrevue, le ministre des Relations internationales et du Commerce extérieur, Jean-François Lisée, s'est dit « modérément optimiste » quant aux chances de voir le Québec donner son accord au traité commercial, un marché potentiel de 500 millions de personnes. Si, en principe, le gouvernement Marois appuie l'idée de conclure une entente de libre-échange avec l'Union européenne, on est loin du chèque en blanc.

Inquiétudes

Car Québec craint un éventuel affaiblissement de ses pouvoirs, en matière économique, énergétique et culturelle, si on pousse trop loin le processus de libéralisation des échanges et d'ouverture des marchés des deux côtés de l'Atlantique. On cherchera

donc à obtenir des garanties avant d'assurer Ottawa de l'appui du Québec.

L'événement de vendredi, a poursuivi le ministre, fournira aux élus et aux autres l'occasion de « poser toutes les questions » à M. Johnson, pour qu'ensuite, avec son collègue des Finances, Nicolas Marceau, il soit en mesure de formuler une recommandation au Conseil des ministres quant à une éventuelle révision du mandat confié au négociateur pour « l'étape finale » des négociations. M. Lisée a jugé que cette séance publique d'information était nécessaire, malgré ses conversations avec M. Johnson et malgré la commission parlementaire tenue l'an passé dans le même esprit.

Vendredi, M. Johnson, nommé par l'ex-premier ministre Jean Charest en 2009, devra donc en quelque sorte répéter l'exercice de décembre 2011, alors qu'on l'avait invité à témoigner en commission parlementaire pour s'expliquer sur les négociations en cours.

La Presse canadienne

CHOC

SUIITE DE LA PAGE B 1

M^{me} Fillion a reconnu que l'incertitude est une composante incontournable de la filière minière, un secteur soumis des cycles importants. « Mais là, on en ajoute davantage. On va où ? On fait quoi ? » Selon elle, la nomination de Martine Ouellet à la tête du ministère des Ressources naturelles — « un ministère à vocation économique » — n'aurait pas contribué à apaiser les entreprises. Mais même si des représentants du lobby patronal n'ont pas hésité à qualifier la ministre de « militante environnementaliste », Valérie Fillion a reconnu qu'elle étudie ses dossiers « attentivement ».

André Lavoie, le directeur des communications et des affaires publiques pour l'Association minière du Québec, estime lui aussi que les entreprises minières qui veulent exploiter le sous-sol québécois se posent beaucoup de questions depuis l'élection du 4 septembre. « On ne connaît pas le plan de match », a-t-il laissé tomber mercredi. La volonté du Parti québécois de

bonifier le régime de redevances fait partie des éléments qui inquiètent les joueurs du secteur. « L'inquiétude réside dans le fait qu'on est en attente. »

L'AEMQ croit d'ailleurs que le nouveau gouvernement devrait revenir sur sa volonté d'augmenter les redevances. Celles-ci ont atteint quelque 360 millions en 2011, alors que la valeur des ressources exploitées dépassait les 9 milliards. Le gouvernement souhaite imposer une redevance de 5 % sur la valeur brute des ressources extraites, que l'entreprise espère des profits ou non. Il espère aussi instaurer une taxe sur le surprofit des entreprises, au-delà d'un rendement de 8 %. « On lance un message et il n'y a pas d'étude ou de chiffres pour appuyer la proposition », a soutenu Valérie Fillion. Selon elle, le taux de 8 % ne tient pas compte de la réalité des minières, puisque les institutions financières exigeaient souvent 15 % de retour sur l'investissement dans ce secteur ris-

qué. « C'est quoi le message ? Ça ne marche pas. »

Même refus de voir le gouvernement obliger les minières à procéder à la transformation des ressources au Québec. Soulignant que plusieurs projets fonctionnent déjà, M. Lavoie a invité le gouvernement à opter pour « des mesures incitatives au lieu de mesures coercitives ». M^{me} Ouellet n'a pas encore précisé ce qu'elle entendait, mais elle a dit qu'elle pourrait prévoir des dispositions dans la future Loi sur les mines.

Loin de jouer l'affrontement, la ministre des Ressources naturelles a insisté, en entrevue au *Devoir* vendredi dernier, sur sa volonté de discuter avec les entreprises minières avant de proposer des mesures pour accroître les retombées économiques de l'industrie.

Devant un développement minier qui se déploie surtout en territoire éloigné, Martine Ouellet s'est aussi dite ouverte à l'idée d'investir des fonds publics dans les infrastructures — ports et routes, par exemple — qui permettront aux mi-

nières de mener leurs projets. Plusieurs études ont déjà été lancées pour de telles infrastructures sous les libéraux. Qui plus est, des projets minières souhaitent être reliés au réseau d'Hydro-Québec pour alimenter leurs projets en énergie.

M^{me} Ouellet n'a par ailleurs pas voulu dire si les péquistes imposeront une taxe spéciale au secteur minier afin de payer pour la restauration des sites miniers abandonnés. Elle avait pourtant pressé les libéraux de mettre en place un tel mécanisme l'hiver dernier dans le cadre de la commission parlementaire qui étudie la refonte de la Loi sur les mines. La facture refilée entièrement aux contribuables pourrait atteindre 1,25 milliard de dollars, selon les plus récentes données.

Le Devoir

Lire aussi · **Gentilly-2**. La position de Nature Québec sur la fermeture de la centrale nucléaire à ledevoir.com

AVIS LÉGAUX ET APPELS D'OFFRES



Caisse de dépôt et placement du Québec

Appel de déclarations d'intérêt

La Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada (le « CN ») et la Caisse de dépôt et placement du Québec (la « Caisse »), qui investissent conjointement dans la Compagnie du chemin de fer minier de la Côte-Nord Inc. (« CFMCN »), sont en train d'effectuer une étude de faisabilité et une évaluation environnementale portant sur la construction possible d'une ligne ferroviaire d'environ 550 kilomètres afin de desservir des entreprises minières à proximité de Fermont (53^e parallèle) et de Schefferville (55^e parallèle) avec pour destination le port de Sept-Îles, dans la région de Pointe-Noire à Sept-Îles au Québec (Canada). Le projet comprend aussi la construction possible d'installations de manutention et d'entreposage de minerai près du même port dans la région de Pointe-Noire.

CFMCN lancera un appel de déclarations d'intérêt non contraignant afin de présélectionner des entreprises qui pourraient être invitées à répondre à une demande de propositions, en vue de la sélection d'une ou de plusieurs parties pour l'exécution de la phase finale et de l'optimisation des travaux de conception, d'ingénierie et de construction dans le cadre de ce projet.

Pendant le processus d'évaluation environnementale, des rencontres avec les communautés locales et autochtones auront lieu afin d'expliquer le projet et de mieux comprendre les impacts qu'il pourrait avoir sur l'environnement. Pour obtenir de plus amples renseignements sur le projet (numéro 80006), veuillez visiter le site Web de l'Agence canadienne d'évaluation environnementale (ACEE) à l'adresse <http://www.ceaa-acee.gc.ca/050/details-fra.cfm?evaluation=80006>.

Si votre entreprise souhaite recevoir l'appel de déclarations d'intérêt, envoyez un courriel à l'adresse chemin-de-fer@cn.ca, en indiquant sur la ligne d'objet la mention « Côte-Nord – Demande d'envoi de l'appel de déclarations d'intérêt ». Veuillez noter que toutes les réponses à l'appel de déclarations d'intérêt devront être reçues au plus tard à 17 h (heure de Montréal) le 31 octobre 2012.

Avis public

Le Plateau-Mont-Royal
MontréalASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION
PROJET DE RÈGLEMENT MODIFIANT
LE PLAN D'URBANISME
DE LA VILLE DE MONTRÉAL (04-047)

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné aux personnes intéressées :

QUE le conseil d'arrondissement a adopté, aux termes de sa résolution CA12 25 0344 du 1^{er} octobre 2012, un projet de Règlement modifiant le Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal (04-047), relatif à la modification de la liste des terrains identifiés comme parcs;

QUE conformément aux dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1), ce projet de règlement sera soumis à une consultation publique le mercredi 31 octobre 2012, à 18 h, au 201, avenue Laurier Est, 5^e étage;

QUE l'objet de ce projet de règlement vise à modifier le Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal (04-047) afin de retirer l'identification comme « parc » du terrain situé à l'angle nord-ouest des rues Roy Est et De Bullion et appelé « parc Hirsch-Wolofsky », compte tenu que celui-ci ne fait pas partie du domaine public de la Ville.

QU'EN résumé, le projet de règlement a pour effet de :

Modifier la carte 2.5.1 de la partie I du Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal (04-047), intitulée « Les parcs et les espaces verts », en retirant l'identification comme « parc » de la partie du terrain de la propriété du 3800, rue De Bullion, située à l'angle des rues Roy Est et De Bullion (partie du lot 2 004 121).

Lors de cette assemblée publique, le maire de l'arrondissement a désigné des personnes qui expliqueront ce projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet;

QUE ce projet de règlement ne contient pas de dispositions susceptibles d'approbation référendaire;

QUE ce projet de règlement et son résumé sont disponibles pour consultation au bureau d'arrondissement situé au 201, avenue Laurier Est, rez-de-chaussée, du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h à 17 h.

Donné à Montréal, le 4 octobre 2012

Le secrétaire d'arrondissement,
M^{re} Claudé Groulx

Avis public

Le Plateau-Mont-Royal
Montréal

ENTRÉE EN VIGUEUR DE RÈGLEMENTS

Avis est donné que le conseil d'agglomération, à son assemblée du 23 août 2012, a adopté le règlement suivant :

RCG 05-002-4 Règlement modifiant le Règlement du conseil d'agglomération sur la délégation de l'entretien du réseau principal d'aqueduc et d'égout aux municipalités liées (RCG 05-002)

Les modifications visent à ajouter une grille tarifaire au Règlement RCG 05-002 afin d'uniformiser les coûts à rembourser aux villes liées pour les équipements et véhicules qu'elles utilisent.

Avis est donné que le conseil d'agglomération, à son assemblée du 27 septembre 2012, a adopté les règlements suivants :

RCG 09-023-3 Règlement modifiant le Règlement d'agglomération sur la subvention à la modification du raccordement du service électrique de certains bâtiments (RCG 09-023)

L'objet consiste à modifier l'article 5.1 et remplacer l'annexe C concernant les subventions aux raccordements pour les 6 adresses commerciales dans le secteur Rachel.

RCG 09-023-4 Règlement modifiant le Règlement d'agglomération sur la subvention à la modification du raccordement du service électrique de certains bâtiments (RCG 09-023)

L'objet est d'ajouter 10 adresses commerciales dans le secteur du boulevard Gouin à Sainte-Geneviève, entre la rue Paiement et la rue de la Caserne.

Tous ces règlements entrent en vigueur en date de ce jour. Ils sont disponibles pour consultation durant les heures normales de bureau à la Direction du greffe, 275, rue Notre-Dame Est et peuvent également être consultés en tout temps, sur le site Internet de la Ville :

www.ville.montreal.qc.ca/reglements
Montréal, le 4 octobre 2012

Le greffier de la Ville,
M^{re} Yves Saindon

Appel d'offres

Rosemont
La Petite-Patrie
Montréal

Des soumissions sont demandées et devront être reçues, avant 11 h à la date ci-dessous, à la réception du bureau d'arrondissement de Rosemont – La Petite Patrie à l'attention du secrétaire d'arrondissement, 5650, rue D'Iberville, 2^e étage, Montréal (Québec) H2G 2B3 pour :

Catégorie : Services Professionnels

Appel d'offres : RPPA12-08045-OP

Descriptif : Acquisition de services professionnels pour la réfection du chalet du parc du Pélican

Date d'ouverture : 19 octobre 2012

Dépôt de garantie : 10% du montant total de la soumission

Renseignements : Madame Sophie-Anne Tellis
Gestionnaire Immobilier
Tél. : 514-872-8622

Documents : Les documents relatifs à cet appel d'offres seront disponibles à compter du 4 octobre 2012

Les personnes et les entreprises intéressées par ce contrat peuvent se procurer les documents de soumission en s'adressant au Service électronique d'appels d'offres (SÉAO) en communiquant avec un des représentants par téléphone au 1 866 669-7326 ou au 514 856-6600, ou en consultant le site Web www.seao.ca. Les documents peuvent être obtenus au coût établi par le SÉAO.

Chaque soumission doit être placée dans une enveloppe cachetée et portant l'identification fournie en annexe aux documents d'appel d'offres. La soumission déposée doit aussi contenir une seconde enveloppe cachetée contenant le montant de la soumission.

Les propositions dûment reçues seront analysées par un comité de sélection le 23 octobre 2012 et les résultats seront communiqués à toutes les firmes participantes.

La Ville de Montréal ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et n'assume aucune obligation de quelque nature que ce soit envers le ou les soumissionnaires.

Donné à Montréal, le 4 octobre 2012

M^r Karl Sacha Langlois, L.L.L., B.A.A., OMA
Secrétaire d'arrondissement

Appel d'offres

Le Plateau-Mont-Royal
Montréal

AVIS est donné que le secrétaire d'arrondissement recevra, sous pli cacheté, avant 14 heures, le lundi 22 octobre 2012, au 201, avenue Laurier Est, rez-de-chaussée, Montréal (Québec) H2T 3E6, des soumissions pour le contrat suivant :

Soumission DTP54-12-29

Récurage des regards et des conduites du réseau d'égout dans l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal

Les documents relatifs à cet appel d'offres seront disponibles à compter du jeudi 4 octobre 2012. Les personnes et les entreprises intéressées par ce contrat peuvent se procurer les documents de soumission en s'adressant au Service électronique d'appels d'offres (SÉAO) en communiquant avec un des représentants par téléphone au 1 866 669-7326 ou au 514 856-6600, ou en consultant le site Web www.seao.ca. Les documents peuvent être obtenus au coût établi par le SÉAO.

Toute soumission doit être présentée avec un cautionnement de soumission égal à 10 % du montant total de la soumission, conformément au cahier des charges.

Pour être considérée, toute soumission doit être présentée sur les formulaires préparés à cette fin et placée dans une enveloppe cachetée et portant l'identification fournie en annexe du document d'appel d'offres.

Les soumissions reçues seront ouvertes publiquement au bureau d'arrondissement situé au 201, avenue Laurier Est, rez-de-chaussée, immédiatement après l'expiration du délai fixé pour leur réception. La Ville de Montréal ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues et n'assume aucune obligation ni aucun frais d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires.

Renseignements : Madame Alice Nantel
Téléphone : 514 872-0467
Courriel : alice.nantel@ville.montreal.qc.ca

Donné à Montréal, le 4 octobre 2012

Le secrétaire d'arrondissement,
M^{re} Claude Groulx

AVIS PUBLIC

Madame Manon Marquis, anciennement du 2555 Havre des Îles, app. 1015, par la présente nous vous avisons que vous êtes convoquée et êtes requise de vous présenter en Cour, à la Régie du logement, au palais de justice sur boul. St-Martin à Laval, le 9 octobre 2012 à 10h30 a.m., dossier Giovanna Pisani vs Manon Marquis.

CANADA

PROVINCE DE QUÉBEC

DISTRICT DE TERREBONNE

NO: 700-22-027680-122

COUR DU QUÉBEC

(Chambre civile)

MUNICIPALITÉ DE SAINTE-SOPHIE,

Demanderesse

c.

MAXIME BISSON SANDBORN,

anciennement domicilié au 330, Crémazie est, suite 381, Montréal, Québec, H2P 2V5, maintenant d'adresse inconnue.

Défendeur

ORDONNANCE

PAR ORDRE DE LA COUR :

Le défendeur, Maxime Bisson Sandborn, est, par les présentes, requis de comparaître dans un délai de trente (30) jours de cette publication, personnellement ou par l'entremise de ses procureurs.

Une copie de la requête introductive d'instance, de l'avis et des pièces à été laissée au greffe de la Cour du Québec, au Palais de justice de Saint-Jérôme, 25, de Martigny ouest, à son intention, laquelle est présentée le 13 novembre 2012 à 9h30, en salle B-1.01.

De plus, prenez avis qu'à défaut par vous de signifier ou de déposer votre comparution ou contestation des ledits délais, la demanderesse procédera à obtenir contre vous un jugement par défaut conforme aux conclusions qu'elle sollicite.

Signé à Saint-Jérôme,

le 28 septembre 2012

LINE TREMBLAY

GREFFIÈRE-ADJOINTE, C.Q.

Par les présentes, Avis est donné qu'à la suite du décès de Claude Lanthier, survenu le 5 juin 2012, en son vivant domicilié au 6616 rue Alma, Montréal Québec H2S 2W5, un inventaire des biens du défunt a été fait par la liquidatrice successorale, conformément à la loi. Cet inventaire peut-être consulté par les intéressés au 293 La Vérendrye, Longueuil QC J4G 2S1. Donné le 4 octobre 2012.

Johanne Pepin, Liquidatrice.

Changement de nom d'une personne majeure

Prenez avis que

Jean-Guy Joseph Alain Gauthier dont l'adresse du domicile est le 2072 Jeanne Mance, Montréal, Québec, présentera au Directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de John Alain Gauthier.

Avis rempli et signé :

A Montréal,

le 26 Septembre 2012

Jean-Guy Joseph Alain Gauthier

AVIS AUX CRÉANCIERS

AVIS EST PAR LES PRÉSENTES

donné que PHD ARCHITECTURE INC. société légalement constituée ayant sa place d'affaires au 104-1012, Avenue Mont-Royal Est, Montréal, Qc, a fait cession de ses biens le 19 septembre 2012 entre les mains de PINSKY, BISSON INC., et que la première assemblée des créanciers se tiendra le 10 octobre 2012 à 10h00, au bureau du Syndic, 96 rue Turgeon, suite 300, Ste-Thérèse, Qc, J7E 3H9.

DATE À STE-THÉRÈSE,

ce 25 septembre 2012.

Éric Bisson, CPA, CA, CFP, Syndic

Responsable de l'actif

Association québécoise des troubles d'apprentissage

« J'apprends différemment parce que j'ai de la difficulté... »

www.aqeta.qc.ca

AVIS LÉGAUX & APPELS D'OFFRES

HEURES DE TOMBÉE

Les réservations doivent être faites avant 16h00 pour publication deux (2) jours plus tard.

Publications du lundi:
Réservations avant 12 h 00 le vendredi

Publications du mardi:
Réservations avant 16 h 00 le vendredi

Tél.: 514-985-3344 Fax: 514-985-3340

Sur Internet :

www.ledevoir.com/services-et-annonces/avis-publics
www.ledevoir.com/services-et-annonces/appels-d-offres
Courriel : avisdev@ledevoir.com

AVIS À TOUS NOS ANNONCEURS

Veuillez, s'il vous plaît, prendre connaissance de votre annonce et nous signaler immédiatement toute anomalie qui s'y serait glissée.

En cas d'erreur de l'éditeur, sa responsabilité se limite au coût de la parution.

LE MONDE

Des obus syriens tombent sur un village turc

L'OTAN somme Damas de respecter le droit international

La tension a encore monté d'un cran mercredi autour du conflit en Syrie alors que des obus tirés depuis la Syrie ont fait cinq morts, une mère et ses quatre enfants, et neuf blessés, à Akçakale, en Turquie, un village déjà touché ces derniers jours par des balles perdues et des obus des combats entre armée et rebelles syriens, a annoncé le maire de la localité. En représailles, la Turquie a bombardé des cibles en Syrie. L'ONU et les alliés d'Ankara ont rendu Damas responsable de cet incident.

Cette brusque escalade de la tension entre les deux voisins a débuté mercredi après-midi, lorsque plusieurs obus ont frappé le petit village turc, situé juste en face du poste frontière syrien Tall al-Abyad, récent théâtre de combats entre les troupes fidèles au président syrien, Bachar al-Assad, et les rebelles de l'Armée syrienne libre (ASL).

Quelques heures plus tard, à l'issue d'une réunion avec ses plus proches conseillers, le premier ministre turc, Recep Tayyip Erdogan, a annoncé que l'armée turque avait bombardé en représailles plusieurs cibles, qu'il n'a pas identifiées, situées en territoire syrien. « Cette attaque a fait l'objet d'une riposte immédiate de nos forces armées [...] qui ont bombardé le long de la frontière des cibles identifiées par radar », a déclaré M. Erdogan dans un communiqué.

« La Turquie ne laisserait jamais impunies de telles provocations du régime syrien, qui menacent notre sécurité nationale, dans le respect du droit international et de ses règles d'intervention », a indiqué M. Erdogan.

Le secrétaire général de



Les habitants d'Akçakale ont accouru mercredi pour aider les blessés par les tirs syriens.

L'ONU a lui aussi incriminé Damas. Selon son porte-parole Martin Nesirky, Ban Ki-moon a demandé « au gouvernement syrien de respecter totalement l'intégrité territoriale de ses voisins ainsi que de mettre fin à la violence contre le peuple syrien ».

Dans la foulée, le Conseil de l'Atlantique Nord, qui rassemble les ambassadeurs des 28 pays membres de l'OTAN, s'est réuni en urgence mercredi soir à Bruxelles à la demande de la Turquie.

Au terme de sa réunion, l'Alliance atlantique a sommé la Syrie de « mettre un terme à ses violations flagrantes du droit international » et exigé « la cessation immédiate de tels actes agressifs envers un allié ».

Les principaux alliés de la

Turquie ont eux aussi exprimé leur condamnation après le bombardement du village turc. À commencer par les États-Unis qui, par la voix de la secrétaire d'État, Hillary Clinton, se sont déclarés « indignés que les Syriens aient tiré de l'autre côté de la frontière ». De son côté, le porte-parole du Pentagone, George Little, a vu dans ces tirs venus de Syrie un « exemple du comportement dévoyé » du régime du président Bachar al-Assad.

Sur le front syrien, l'armée menait une offensive majeure dans des banlieues ouest de Damas selon l'Observatoire syrien des droits de l'Homme (OSDH), des militants, et des journalistes de l'AFP qui ont rapporté un dé-

ploiement militaire inhabituel dans la zone.

À Alep, au moins 48 personnes ont été tuées, en majorité des militaires, et une centaine d'autres blessées mercredi dans un triple attentat à la voiture piégée. À travers le pays, les violences ont fait au moins 147 morts mercredi, dont 52 civils, selon un décompte provisoire de l'OSDH, qui a établi un bilan de plus de 31 000 morts, en majorité des civils, en 18 mois de violences. Dans ce contexte, le médiateur international Lakhdar Brahimi doit retourner dans la région cette semaine dans l'espoir d'obtenir une réduction des violences.

Agence France-Presse

REPÈRES

Grossière indécence judiciaire ?



CLAUDE LÉVESQUE

On dit souvent que les femmes hésitent à porter plainte après un viol par crainte de faire figure d'accusées au procès du présumé violeur. En Tunisie, une jeune femme de 27 ans qui a été violée par un groupe de policiers au début de septembre risque d'être formellement accusée d'atteinte à la pudeur, ou plus précisément d'« obscénité ostentatoire préméditée » (sic), un délit passible de six mois de prison.

L'affaire a fait grand bruit dans ce pays d'Afrique du Nord qui vient de se sortir d'une longue période de dictature. Des manifestations rassemblant surtout des femmes, mais également plusieurs hommes, dont des avo-

La révolution tunisienne, qui a donné le signal de départ au printemps arabe, portait sur la liberté et la justice sociale

cats et quelques élus, ont lieu presque quotidiennement aux abords du palais de justice de Tunis. Les slogans dénoncent le ministère de l'Intérieur, qualifié de « ministère terroriste » et celui de la Justice. « Non à une police qui viole et à une justice complice », disait une pancarte.

« Il n'y a pas de preuve [concernant l'obscénité alléguée]. Je crois qu'ils seront obligés de classer l'affaire », dit l'avocate Radhia Nasraoui, jointe hier à Tunis. Selon cette militante des droits fondamentaux, les viols commis par des policiers sont fréquents en Tunisie, mais les victimes ont toujours hésité à porter plainte « par peur du scandale et des représailles ». « On ne porte pas plainte contre des flics parce qu'en général on paie cher », ajoute-t-elle, se réjouissant du fait que cette fois-ci, au moins, on ait arrêté les policiers ripous. M^{me} Nasraoui croit que ce genre de dérive policière avait cours sous le règne de Zine el-Abidine Ben Ali.

« Ça arrivait peut-être, mais on ne savait pas. Les journaux étaient muselés. On savait

qu'on ne savait rien », ajoute sous le couvert de l'anonymat une Tunisienne vivant à Montréal.

Cette affaire embarrasse au plus haut point le gouvernement islamiste issu du « printemps arabe ». Le premier ministre, Hamadi Jebali, a condamné publiquement cette semaine le geste des policiers, promettant que ces derniers seront sévèrement punis. Embarras et divise aussi, puisque certains ministres ont pris parti contre la victime, tandis que d'autres, dont heureusement celle de la Condition féminine, Sihem Badi, se sont portés à la défense de cette dernière.

La jeune femme au centre de la controverse a été interrogée par des procureurs pendant plusieurs heures cette semaine. Avant un interrogatoire subi lundi, elle avait déclaré en étouffant des sanglots: « Le monde entier M^e soutient. Je demande votre soutien. » Selon le témoignage des violeurs présumés, elle et son compagnon ont été surpris dans une « position immorale » dans une voiture lors de leur interpellation dans la banlieue de Tunis. D'où l'instruction judiciaire ouverte contre la victime du viol.

Le compagnon aurait été entraîné à l'écart et rançonné par un agent alors que les deux autres policiers la violaient. Les trois agents sont incarcérés depuis les événements.

La révolution tunisienne, qui a donné le signal de départ au printemps arabe, portait sur la liberté et la justice sociale bien plus que sur la morale et la pudeur, mais les nouvelles autorités semblent invoquer ces dernières pour faire oublier leur incapacité à résoudre les problèmes sociaux qui affligent le pays. Le gouvernement actuel dominé par le parti islamiste Ennahda, qu'on dit modéré, est provisoire. Il doit se dissoudre lorsque l'Assemblée constituante élue en octobre 2011 aura fini de rédiger une nouvelle loi fondamentale pour le pays. Cet exercice ne semble pas sur le point d'aboutir bientôt. Une des raisons en étant que certains membres de l'emettent en question les droits accordés aux femmes dans la constitution précédente.

Ventes illégales

Les autorités judiciaires new-yorkaises ont annoncé mercredi l'inculpation de 11 membres d'un réseau accusé d'avoir exporté illégalement des composants électroniques à destination de l'armée et des services de renseignement russes, à hauteur de 50 millions de dollars. Le réseau, qui selon les autorités américaines était dirigé par un « agent du gouvernement russe non déclaré », est accusé d'avoir exporté des pièces de microélectronique « sujettes à de stricts contrôles gouvernementaux en raison de leur utilisation potentielle dans un grand nombre de systèmes militaires, notamment des systèmes de radar et de surveillance, et des systèmes pour guider des armes et les détonner », a précisé le procureur fédéral de Brooklyn à New York, Loretta Lynch dans un communiqué. Huit des inculpés ont été arrêtés mardi et mercredi à Houston, les trois autres se trouvent en Russie.

Agence France-Presse

L'AMISOM se renforce à Kismayo

Le contingent kényan de la force de l'Union africaine en Somalie (AMISOM) et les troupes gouvernementales somaliennes ont renforcé mercredi leurs positions dans Kismayo, au lendemain de leur entrée dans l'ex-bastion des islamistes shebab, selon des habitants et l'armée kényane. « Les KDF [Forces de défense kényanes] et la SNA [Armée nationale somalienne] continuent de consolider leur avancée », a affirmé mercredi l'armée kényane. Quelques magasins, fermés depuis le lancement de l'assaut vendredi et le départ des shebab, maîtres de la grande ville portuaire du sud somalien depuis août 2008, ont commencé à rouvrir, alors que des patrouilles de forces kényanes et somaliennes sillonnaient prudemment la ville.

Agence France-Presse

VENEZUELA

Dernière ligne droite pour les candidats de la présidentielle

Le président vénézuélien, Hugo Chávez, et son principal adversaire à la présidentielle de dimanche, Henrique Capriles Radonski, ont entamé mercredi la dernière ligne droite de la campagne électorale qui s'achèvera jeudi soir.

M. Chávez, au pouvoir depuis 1999 et candidat à un troisième mandat, a poursuivi sa tournée marathon dans six États en trois jours à Maracay, dans l'État d'Aragua (nord), avant un déplacement prévu dans une autre grande ville industrielle, Valencia, dans l'État voisin de Carabobo. Jeudi, le président sortant, en tête dans les sondages, a prévu de participer à un meeting géant à Caracas avant la clôture officielle de la campagne à minuit. De son côté, M. Capriles s'est rendu mercredi dans l'État rural de Portuguesa et devait ensuite gagner Zulia, l'État pétrolier le plus peuplé du pays.

Par ailleurs, l'armée a commencé mercredi à acheminer le matériel électoral dans les bureaux de vote, a annoncé le général Wilmer Barrientos, chef des opérations de sécurisation du pays pour ce scrutin au cours duquel seront déployés quelque 139 000 soldats.

Près de 19 millions de Vénézuéliens seront appelés dimanche à arbitrer ce duel entre le socialiste Hugo Chávez, 58 ans, et son concurrent de droite de 40 ans. Quatre autres candidats issus de petits partis participent également au scrutin.

Pour tenter de prévenir d'éventuels troubles autour du scrutin, le port d'armes et la vente

d'alcool seront interdits de vendredi à lundi sur décision du ministère de l'Intérieur.

La mission d'accompagnement de l'Union des nations sud-américaines (UNASUR) pour la présidentielle a estimé mercredi que les conditions d'un scrutin transparent étaient réunies.

« Les deux conditions minimales qui garantissent une élection transparente sont réunies », a déclaré le chef de cette mission, l'ex-vice-président argentin Carlos Alvarez, en référence aux gages fournis sur la fiabilité des résultats issus du scrutin et les conditions de sécurité l'accompagnant. Selon lui, les candidats du gouvernement et de l'opposition ont manifesté leur confiance dans le système de vote électronique sélectionné ainsi que dans le déploiement sécuritaire prévu pour l'occasion.

Hugo Chávez et Henrique Capriles Radonski — investi par une trentaine de partis d'opposition — ont signé en juillet un accord les engageant tous deux à reconnaître les résultats du vote, qui seront annoncés par le Conseil national électoral (CNE). Toutefois, les deux camps s'accusent régulièrement de préparer des accusations de fraude et des projets de déstabilisation du pays en cas de défaite.

Contrairement à la présidentielle de 2006, l'Organisation des États américains (OEA) et l'Union européenne (UE) n'ont cette fois pas dépêché d'observateurs.

Agence France-Presse

Ukraine: le président du Parlement veut qu'il y ait moins d'homosexuels

Le président du Parlement ukrainien, Volodymyr Litvin, a défendu mercredi l'adoption en première lecture d'un projet de loi pénalisant la « propagande homosexuelle », estimant que l'homosexualité devait être « réservée à un petit cercle de personnes ».

« Il ne faut pas soumettre la société à des choses qui mènent à la débauche et à l'immoralité », a-t-il dit, plaidant en faveur de l'adoption définitive du texte voté la veille en première lec-

ture et critiqué par les défenseurs des droits de la personne.

Le ministre des Affaires étrangères a de son côté assuré que le Parlement « tiendrait compte des engagements internationaux de l'Ukraine en matière de droits de la personne et de minorité sexuelles », selon Interfax.

Le projet de loi, adopté mardi en première lecture, prévoit jusqu'à cinq ans de prison et des amendes allant jusqu'à 500 euros pour produc-

tion, diffusion, vente ou importation d'œuvres faisant de « la propagande homosexuelle ».

Ce texte a été critiqué par Amnesty International qui l'a jugé discriminatoire et contraire aux engagements internationaux de l'Ukraine en matière de droits de la personne. Les sentiments homophobes sont prononcés dans cette ex-république soviétique où une Gay Pride avait été annulée en mai.

Agence France-Presse

Sudoku

par Fabien Savary

	3		7		9		8	
4					8		6	2
7				2		1		
						6		
		1	2		5			7
	6						3	
	5	8			4			6
			9	5				
4	3				1	9		

Niveau de difficulté : MOYEN

2191

Placez un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide. Chaque ligne, chaque colonne et chaque boîte 3x3 délimitée par un trait plus épais doivent contenir tous les chiffres de 1 à 9. Chaque chiffre apparaît donc une seule fois dans une ligne, dans une colonne et dans une boîte 3x3.

Solution du dernier numéro

3	7	8	4	9	5	1	6	2
1	2	4	3	8	6	5	7	9
9	5	6	1	2	7	4	3	8
5	6	9	7	1	4	8	2	3
2	1	7	8	5	3	9	4	6
4	8	3	2	6	9	7	5	1
7	9	2	6	4	1	3	8	5
8	4	1	5	3	2	6	9	7
6	3	5	9	7	8	2	1	4

2190

SUDOKU : le logiciel

10 000 sudokus inédits de 4 niveaux de difficulté par notre expert Fabien Savary
En exclusivité sur le site des Mordus
www.les-mordus.com

LES SPORTS

Le statut du quart-arrière des Bombers Buck Pierce douteux contre les Alouettes

Winnipeg — Le statut de Buck Pierce étant douteux, les Blue Bombers de Winnipeg se préparent en vue de leur affrontement contre les Alouettes de Montréal, lundi au stade Percival-Molson, sans savoir s'ils pourront miser sur leur quart-arrière titulaire. Pierce souffre d'une légère commotion cérébrale, mais il pourrait obtenir le feu vert pour jouer. Si ce n'est pas le cas, Joey Elliott le remplacera. Les deux quarts ont participé mercredi aux répétitions sur le terrain à l'entraînement.

La Presse canadienne

L'UCI gagne sa cause contre Landis

Aigle, Suisse — L'Union cycliste internationale dit avoir gagné sa cause en diffamation devant la justice suisse, ce qui empêchera Floyd Landis de répéter que ses dirigeants ont malhonnêtement protégé Lance Armstrong contre des accusations de dopage.



Floyd Landis

Le jugement permettra « de maintenir et protéger l'intégrité de l'UCI et de ses présidents », a indiqué mercredi l'organisme. Selon une décision rendue le 26 septembre publiée par l'UCI, Landis devra remettre des compensations de 10 000 francs suisses (10 667 \$) chacun au président de l'UCI Pat McQuaid et à son prédécesseur Hein Verbruggen, en plus de rembourser des frais de cour s'élevant à 4600 francs suisses (4900 \$). Landis devra par ailleurs payer pour que la décision soit annoncée dans *The Wall Street Journal*, le quotidien *L'Equipe* et plusieurs sites Internet spécialisés en cyclisme.

Associated Press

Ce n'est qu'une question de temps avant que la LNH annule des matchs réguliers

IRA PODELL à New York

Ce n'est qu'une question de temps avant qu'on commence à rayer des matchs de la saison régulière dans la Ligue nationale de hockey, et les propriétaires d'équipe et les joueurs ne sont même pas assis à la table des négociations.

Les deux parties ont rompu les pourparlers après seulement deux heures de discussions, mardi, et il est difficile de croire qu'une autre saison de hockey ne sera pas perturbée par un conflit de travail, sept ans seulement après l'annulation d'une saison complète en raison d'un lockout.

L'adjoint au commissaire Gary Bettman, Bill Daly, a indiqué dans un courriel acheminé à l'Associated Press, mercredi, qu'on n'est pas prêt à discuter de la suite des choses dans le dossier.

Il a précisé que la ligue n'a pas établi d'échéancier quant à savoir à quel moment elle annulera les premiers matchs de la saison, qui devait se mettre en branle le 11 octobre.

« Nous ne sommes pas prêts à conjecturer sur les étapes à venir à ce stade-ci », a écrit Daly. « Nous répétons depuis plus d'un mois que nous accepterions volontiers de recevoir une nouvelle offre de l'Association des joueurs. Ça demeure notre position. »

« Ce n'est pas une approche constructive de dire: "Voilà notre première offre. Nous croyons qu'elle est très bonne. Rappelez-nous quand vous serez prêts à l'accepter." Mais c'est ce que le syndicat a effectivement fait. »

Les camps d'entraînement et les matchs préparatoires ayant été annulés, il est difficile

d'imaginer que la LNH puisse conserver le calendrier régulier intact si aucune entente n'est conclue avec l'Association des joueurs d'ici une journée ou deux. Comme aucune reprise des négociations n'a été prévue, on peut presque dire mission impossible.

Les deux parties se sont rencontrées pour la quatrième fois en cinq jours, mardi, mettant l'accent sur des aspects secondaires et non sur les aspects économiques plus corsés.

Avec peu de choses à discuter, la réunion a été de courte durée, les deux groupes quittant les lieux en restant quelque peu sur leur appétit et frustrés.

Daly a prétendu que l'annulation du calendrier préparatoire avait provoqué des pertes de revenus de presque 100 millions \$US, un montant qui représente environ 3% des revenus totaux liés au hockey qui ont été générés la saison dernière. Il fait essentiellement partie de la cagnotte dont les deux parties se disputent la répartition.

Les joueurs ont reçu 57% des revenus en vertu de la convention collective qui a pris fin le 15 septembre, et la LNH veut diminuer cette proportion à moins de 50%.

Les joueurs se disent prêts à accepter une diminution de leur part du gâteau pourvu que la ligue instaure un système de partage de revenus plus équilibré entre les équipes dites riches et pauvres.

En quittant la dernière séance de négociations, qui a surtout tourné autour de la définition de revenus liés au hockey, Daly s'est dit peu optimiste quant à la suite des choses.

Associated Press

C'EST DU SPORT!

Matière à syncope



JEAN DION

Il y a de ces jours où l'on s'extirpe du plumard blindé de certitudes, persuadé qu'on est revenu de tout et que plus rien ne peut nous surprendre. Bref, 24 nouvelles heures d'ennui à l'horizon immédiat. Et puis paf, qui d'autre que le merveilleux du monde du sport™ pour surgir et nous redonner la faculté de retrouver notre regard d'enfant et de nous émerveiller devant la grande aventure humaine dans toute sa splendeur. C'est parfois dur pour les artères, mais c'est le prix à payer pour se sentir en vie.

Ainsi, d'abord, Josh Cribbs. Cribbs agit notamment comme retourneur de bottés pour le compte des Browns de Cleveland. Or le métier de retourneur au football s'avère particulièrement périlleux puisque les adversaires qui cherchent à entrer en contact avec vous disposent, comment dire, d'un gros élan.

Jeudi dernier face aux Ravens de Baltimore, Cribbs se met à un moment donné en frais de retourner un botté. Ce faisant, il est agrippé par un rival, ce qui le force à baisser la tête, qui s'en va heurter l'épaule d'un autre rival qui visait lui-même l'épaule adverse mais n'a pas eu le temps de corriger le tir, vous savez combien ça se passe vite ces affaires-là.

Sous l'impact, le casque de Cribbs vole dans les airs. Lorsque le joueur retombe, sa tête percuté violemment le sol. Il reste étendu sur le dos pendant de longues minutes, apparemment inconscient. Sa situation fait craindre le pire. Des joueurs des deux équipes forment un cercle autour de lui, un genou au sol, signe que l'heure est grave.

Puis on passe à une pause publicitaire, parce que c'est pas gratuit ce spectacle spectaculaire.

Au retour, excellente nouvelle: Jos Cribbs s'est relevé et il a quitté le terrain par ses

propres moyens. Mais il avait clairement les yeux dans le lard des fèves du même nom, et il n'est pas revenu au jeu par la suite.

Diagnostic subséquent: commotion cérébrale, on s'en doutait juste un peu. Et on se prenaît à songer à part soi qu'avec tout ce qui se raconte de pas vraiment rassurant à ce sujet, avec ces suicides d'anciens athlètes en proie à la perte de leur santé mentale, avec toutes ces poursuites contre la NFL, on allait abonder dans le sens de la prudence, non?

Ben non. Cribbs a pris part à l'exercice des siens en ce mercredi et il s'attend totalement à jouer dimanche. Après ça, vous viendrez dire que l'humain n'est pas fait fort, surtout d'une oreille à l'autre.

Ce serait tout dans le domaine de l'étonnement si nous n'avions pas été appelés à béer derechef, cette fois gracieusement de la Grèce. Vous connaissez la Grèce? Il appert qu'elle éprouve quelques menues difficultés à boucler ses fins de semaine et à allonger le loyer de son 1/2 sur le Plateau, à tel point qu'elle pourrait sous peu se retrouver devant la Régie du logement.

Voilà du moins ce que l'on croyait candidement avant que la dépêche ne tombe, nous apprenant à point nommé qu'au fond, elle en a de collé, la Grèce. Extrait, par les bons soins de l'Agence France-Presse: « Le ministère grec du Développement a débloqué 28,9 millions d'euros pour subventionner la construction d'un circuit de Formule 1 près du port de Patras (nord-ouest), a indiqué son bureau de presse mercredi. Ce cofinancement, à hauteur de près d'un tiers du projet, d'un montant total de 94 millions d'euros, a été débloqué dans le cadre des efforts du gouvernement pour accélérer la réalisation d'investissements retenus comme prioritaires mais retardés par la bureaucratie. »

Sur ce, je vous prie de m'excuser, je vais de nouveau aller perdre connaissance, en espérant qu'une retombée économique ne me foudra pas dessus sans avertissement préalable.

SOCCER

L'audience de Christine Sinclair devant la FIFA aura lieu vendredi

Zurich — L'audience de Christine Sinclair devant la FIFA aura lieu vendredi. La joueuse vedette de la sélection canadienne de soccer féminin devra alors s'expliquer à propos des critiques à l'endroit de l'arbitre qu'elle avait formulées à la suite d'une défaite face aux États-Unis au tournoi des Jeux olympiques de Londres.

Le comité disciplinaire de la FIFA enquêtera sur des accusations de « comportement antisportif » à l'endroit de Sinclair.

Le Canada s'est incliné 4-3 au cours d'un dramatique match de demi-finale, le 6 août, alors que les éventuelles championnes olympiques ont marqué le filet vainqueur à la toute fin des prolongations.

Sinclair, dont le tour du chapeau a permis au Canada de prendre l'avance trois fois dans cette rencontre, avait déclaré après le match que l'équipe canadienne se sentait trahie.

Les joueuses canadiennes ont mal accepté le fait que l'arbitre norvégienne Christiana

Pedersen eut signalé une faute à l'endroit de la gardienne Erin McLeod parce que celle-ci a conservé le ballon trop longtemps à la 80^e minute de jeu. C'est là une faute qui est très rarement sanctionnée, même si dans les faits elle est souvent commise.

Le coup franc avait alors mené à un tir de pénalité que l'attaquante américaine Abby Wambach a converti pour provoquer la tenue des prolongations.

Associated Press

Téléphone : 514 985-3322
Télécopieur : 514 985-3340

LES PETITES ANNONCES

Courriel : petitesannonces@ledevoir.com

AVIS DE DÉCÈS

I • N • D • E • X
REGROUPEMENTS DE RUBRIQUES

- 100 • 199 IMMOBILIER RÉSIDENTIEL
- 200 • 299 IMMOBILIER COMMERCIAL
- 300 • 399 MARCHANDISES
- 400 • 499 OFFRES D'EMPLOI
- 500 • 599 PROPOSITIONS D'AFFAIRES ET DE SERVICES
- 600 • 699 VÉHICULES

LES PETITES ANNONCES

DU LUNDI AU VENDREDI DE 8 H 30 À 17 H 00

Pour placer, modifier ou annuler votre annonce, téléphonez avant 14 h 30 pour l'édition du lendemain.

Téléphone: 514-985-3322
Télécopieur: 514-985-3340

petitesannonces@ledevoir.com
Conditions de paiement : cartes de crédit

167 MEUBLÉS

PRÉS centre-ville 7 1/2 qualité Très éclairé. Tout inclus. 2000\$. 514 217-2919 450 226-2595

170 HORS FRONTIÈRES EUROPE À LOUER

AMOUREUX FOU DE PARIS cherche 3 associés pour acheter un 50 mc à Paris pour habiter et/ou sous-louer. 514 333-5124

PARIS VII - XV Champ-de-Mars Site exceptionnel - 2 1/2 rénové 08 T1 équipé, très ensoleillé. Sur jardin Sem/mois 514 272-1803

176 CHALETS À LOUER

SUTTON 10 km. Joli chalet suisse, 2 c.c. Route urale. 2en. Saison. 514 279-6143

192 ON DEMANDE À LOUER

PLATEAU OU ENVIRONS Pour la rentrée - 5 1/2 ensoleillé. 3 c.c. Près transports. Réf. 514 525-2369

301 ŒUVRES D'ART

ART CONTEMPORAIN Michel Baucage: 4 oeuvres, technique carborundum, 37 cm x 37 cm chacune. Titre: nyc.suite, Montréal 1997, tirage 5/20. Encadrements musée, moulures italiennes. Chaque oeuvre encadrée: 70 cm x 70 cm. Certificats d'authenticité. Les 4 oeuvres: 2400 \$. Photos disponibles par courriel. 450 677-8046 precourt.gagne@gmail.com

506 ARGENT DEMANDÉ OU À PRÊTER

ArgentDirect.com Prêt de 500\$ et plus Approbation en 1 heure Sans enquête de crédit. 1 888 374-5777

515 INFORMATIQUE ET BUREAUTIQUE

VOTRE ORDINATEUR BOGUE OU RALENTI ? Mise à jour et réparation P.C., Mac et portables. 10 ans d'exp. Service à domicile. 514 573-7039 Julien

530 COURS

PROFESSEUR DE VIOLON Diplômée du Conservatoire Cours enfants et adultes Vanessa: 514-272-9018 Expérience de scène

Contactez **LE MÉMORIEL** pour publier un ou des :

AVIS DE DÉCÈS FAIRE-PART
REMERCIEMENTS
CONDOLÉANCES
ANNIVERSAIRES
HOMMAGE
IN MEMORIAM

Téléphone : 514 525-1149
necrologie@lememorial.com

NOTRE ADRESSE :
107 - 1855 du Havre,
Montréal H2K 2X4

135 TERRAINS

SI AIMÉ DES LACS, CHARLEVOIX Lac Nairne, vue magnifique sur les montagnes, façade de lac (34m). Superficie totale 3 000 m². 325 000 \$. 418 439-3177

160 APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER

3 1/2 - 4 1/2 560\$ à 790\$ PLATEAU - HOMA www.locationduplateau.com 514 598-5872

AHUNTSIC neuf, 5^{1/2} + s/sol et garage, 6^{1/2}, 1575\$, libre immédiatement. 514 466-8703

160 APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER

C-D-N - 2^{1/2} en face du Maxi 2e, tout incl.: poêle/frigo/électr./ eau chaude/chauffé. Pas d'animaux. Pers. calme. Réf. obligatoire. 650\$. Libre. 438 333-1740

CÔTE-DES-NEIGES - Linton entre Hudson et Decelles, très grands 4^{1/2}, chauffés, poêle/frigo, pl bois fr, ensoleillés, très propres. 1^{er} étage, réno. 950\$/m². 3^e, 900\$. Libre. 438 333-1740

LONGUEUIL Vieux, près métro, grand 5 1/2, 2 chambres fermées. Luxueux, foyer, cour. 1200 \$ 514-641-6275

160 APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER

DISCRIMINATION INTERDITE La Commission des droits de la personne du Québec rappelle que lorsqu'un logement est offert en location (ou sous-location), toute personne disposée à payer le loyer et à respecter le bail doit être traitée en pleine égalité, sans distinction, exclusion ou préférence fondée sur la race, la couleur, le sexe, la grossesse, l'orientation sexuelle, l'état civil, l'âge du locataire ou de et à ses enfants, la religion, les convictions politiques, la langue, l'origine ethnique ou nationale, la condition sociale, le handicap ou l'utilisation d'un moyen pour pallier ce handicap.

MÉTRO BERRI - 4^{1/2} meublé. 1200\$. 2 c.-à-c. Electr./chauffage inclus. Disponible immédiatement. 514 562-5464

MÉTRO JARRY Superbe 4 1/2 Bois franc, entrée lav./sec. 2 c.c. 1 Nov. 850\$/m 514-382-4912

160 APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER

NDG - Spacieux 3 et 4 1/2 805\$ - 1045\$ chauffés, électros. Pl. bois, vue parc, ensoleillé, poss. garage, balcon. 514 684-5993

OUTREMONT - 1160 Laurier O. Grand 6 1/2 tout rénové, face église St-Viateur, 2ème étage. 1 500 p.c. 2 balcons. 2 250\$ Poss. de bureau. 514 972-1161 514 770-1160

PETITE-ITALIE - Métro Beaubien 8 1/2, refait à neuf, 3 ch. fermées, meublé ou non. Prêt à emménager. Inter-générationnel ok. À partir de 1 300 \$. 514-893-4656

RUE CRESCENT URGENT! Cherche collocationnaire au coeur de Montréal. Vue exceptionnelle, 21e étage, très ensoleillé, grand appart. meublé. 850 \$ veronique34@comcast.net OU en 267-882-6324

171 HORS FRONTIÈRES À LOUER

LAUDERDALE BY THE SEA Magnifique condo situé sur le bord de la mer, 2 chambres à coucher avec 2 salles de bain complètes, cuisine, grand salon avec salle à manger. Disponible du 19 au 26 janvier. L'appartement est situé au rez-de-chaussée d'un complexe très sécuritaire, incluant piscine chauffée, tennis, bain sauna, bain tourbillon et plage. Photos disponibles sur demande. Prix demandé : 1500\$.

Pour renseignements : Philippe 514-705-0707

176 CHALETS À LOUER

ENTRELACS, luxueux 5 c.c. Bord lac des îles, foyer, garage. 6700\$/hiver. 819 684-0151 450 228-2993

LAC MEMPHRÉMAGOG 3 c. à c., + grande pièce fenêtrée comprenant: s. à m., salon, cuisine, salle TV, type loft. 2000\$/mois, entre 1er Nov. et 31 Mars. 514 984-2163

307 LIVRES ET DISQUES

Librairie Bonheur d'Occasion achetée à domicile livres de qualité en tout genre. 514 914-2142 4487 de la Roche/Mt-Royal

bouquinerieduplateau.com Achetons à domicile. Collection de qualité : livres/BD/CD/DVD/33 trs. 799 est, Mont-Royal 514 523-5628

323 TÉLÉ, STÉRÉO, VIDÉO

CHAÎNE AUDIO KENWOOD Parfait état, comme neuve. Récepteur audiovisuel (radio et ampli), un lecteur CD, platine à cassettes, platine tourne-disque. 5 encointes, meuble audio. 514 844 5467 soir 650 \$ Cause départ

460 EMPLOIS DEMANDÉS

ÉTUDIANT UNIVERSITAIRE en littérature cherche emploi. Même domaine ou connexe. Frédéric 514 716 7317

598 SERVICES DIVERS

MAGOG Pour vos réunions d'affaires, réceptions de tout genre, 4 salles privées, menu du terroir. www.auxjardinschampetres.com

598 SERVICES DIVERS

AVIS À TOUS NOS ANNONCEURS Veuillez, s'il vous plaît, prendre connaissance de votre annonce et nous signaler immédiatement toute anomalie qui s'y serait glissée. LE DEVOIR ne sera pas responsable des erreurs répétées. Merci de votre attention.

QUAND LA TOXICOMANIE PREND TOUTE LA PLACE

faites les premiers pas (514) 939-0202 www.portage.ca

PORTAGE Pour vivre la sobriété

LOGEMENT À LOUER

PROMOTION 24 JOURS

9 \$* /JOUR

petitesannonces@ledevoir.com
514 985-3322 ou 1 800 363-0305
* Certaines conditions s'appliquent.

164 CONDOMINIUMS À LOUER

MILE-END FACE AU MT-ROYAL 1 000 p.c. Foyer, mezz., balcons, toit cathédrale. Garage. Meublé ou non. 1 800\$ 514 461-3093 819 345-1229

165 PROPRIÉTÉS À LOUER

VARENNE - À 5 min. de Montréal Bungalow rénové, 52 x 28, 1 200\$/mois. André Dupeppe 514 515 8053

164 CONDOMINIUMS À LOUER

MILE-END FACE AU MT-ROYAL 1 000 p.c. Foyer, mezz., balcons, toit cathédrale. Garage. Meublé ou non. 1 800\$ 514 461-3093 819 345-1229

165 PROPRIÉTÉS À LOUER

VARENNE - À 5 min. de Montréal Bungalow rénové, 52 x 28, 1 200\$/mois. André Dupeppe 514 515 8053

Alternatives

CONSTRUIRE ENSEMBLE un monde différent

Pour nous appuyer : www.alternatives.ca 514.982.6606

CULTURE

Bisbille à l'émission
Les francs-tireursSTÉPHANE
BAILLARGEON

Pour une fois, les «snipers de l'info» ont retourné l'arme contre eux-mêmes. Un reportage de l'émission *Les francs-tireurs* de Télé-Québec (TQ) sur CHOI 91,9 FM, la nouvelle radio X de Montréal, diffusé le mercredi 26 septembre, a stimulé de vives tensions au sein de l'équipe de production.

Le lendemain, le coanimateur de l'émission Richard Martineau a profité de sa chronique hebdomadaire sur les ondes de la même radio pour critiquer certains aspects du reportage télévisé préparé par l'autre animateur, Patrick Lagacé. Il a craché dans la soupe, quoi. Des membres de l'équipe en ont pris ombrage. La chicane a culminé avec une réaction vitriolique de M. Martineau, par courriel. La discorde n'a cependant duré qu'un temps, au moins en apparence, et *Les francs-tireurs* étaient à nouveau en ondes mercredi soir.

«Richard s'est désolidarisé de l'équipe», explique au *Devoir* Jean-Pierre Paiement, le producteur des *Francs-tireurs* pour la maison Zone 3. Il ajoute que M. Martineau n'avait pas visionné le segment sur radio X avant sa diffusion. «Le fait qu'il n'ait pas aimé le topo ne pose pas de problème. On est habitué aux discussions musclées entre nous. [...] Il n'y a rien de grave dans toute cette affaire-là. C'est juste que d'aller le faire à la radio a déplu. Je l'ai dit à Richard et je lui ai réécrit à ce sujet.»

Patrick Lagacé affirme que la poussière est retombée. «Pour moi, l'incident est clos et on passe à autre chose», dit-il laconiquement en entrevue téléphonique.

Richard Martineau a préféré s'expliquer dans son blogue du

Journal de Montréal (JdeM) après la demande d'entrevue du *Devoir*. Il a reproduit «la note interne écrite dans un coup de cafard». Comme dans sa chronique radiophonique, il y répète avoir «critiqué les propos tenus» par un trio de commentateurs invités à se prononcer sur la radio X, sans avoir toutefois visé le travail de son coanimateur ou de l'équipe des *Francs-tireurs*. Il dit aussi, comme dans son courriel envoyé aux collègues, avoir été blessé par l'accusation de «manque de solidarité».

En écoutant le commentaire radio, on comprend que Richard Martineau déplorait surtout la présence du chroniqueur de *La Presse* Marc Cassivi dans le trio des critiques sévères interviewé par Patrick Lagacé. L'animosité entre M. Cassivi, M. Martineau et sa femme Sophie Durocher, également chroniqueuse au *JdeM*, dure depuis longtemps.

En fait, le principal intérêt de cette chicane interne se concentre peut-être là, dans cette énième mise en évidence des liens intriqués entre les journalistes et les médias au Québec. Au total, on se retrouve avec un chroniqueur de *La Presse* (Patrick Lagacé) qui en interviewe un autre (Marc Cassivi) sur les ondes de TQ au sujet de l'arrivée d'une nouvelle radio à Montréal, ce qui fait réagir le coanimateur de TQ qui est aussi un chroniqueur du *JdeM* (Richard Martineau) sur les ondes de ladite radio où il se prononce sur une base régulière, ce qui déclenche une chicane dans l'équipe du producteur privé (Zone 3), puis des explications dans le blogue du chroniqueur-animateur et des réactions dans les nouveaux médias, jusqu'à cet article dans *Le Devoir*...

Le Devoir



FRANÇOIS PESANT LE DEVOIR

Florence de Mèredieu aime réunir des opposés, naviguer, par exemple, dans le «vaste champ entre le matériel et l'immatériel». Les mélanges de Gilot lui plaisent.

Florence de Mèredieu, sacrée amie du Québec

La femme de lettres française trouve dans la création d'ici «un vieux fond» de liberté disparu d'Europe

JÉRÔME DELGADO

Elle porte un nom aux résonances sacrées. Signe du destin? Florence de Mèredieu est aujourd'hui vénérée par le milieu de l'art. La dame, fin de la soixantaine, est un oracle apprécié depuis 1994 et la publication de son *Histoire matérielle et immatérielle de l'art moderne*.

On doit se compter bienheureux: l'illustre auteure, philosophe de formation et passionnée d'Artaud et de Borges, a maintes fois séjourné parmi nous. En 2010, elle s'est même arrêtée au 3^e Impérial, centre d'artistes de Granby. Cette fois, c'est l'UQAM, une fois n'est pas coutume, qui l'invite. Maître de conférences à la Sorbonne où elle a enseigné jusqu'à tout récemment, Florence de Mèredieu est un peu l'amie du Québec.

«La première fois, c'était en 1976, dit-elle. J'étais venue pour une mission à l'UQAM

sur les relations entre l'art et la technologie. C'était l'électricité, le début de l'ordinateur. Je suis revenue et je connais ici beaucoup d'amis et d'artistes.»

Son actuel séjour découle d'une affection récente pour le travail de Stéphane Gilot, sculpteur, vidéaste et dessinateur montréalais. Affection qui s'est traduite par un essai destiné au catalogue à être publié à l'occasion de l'exposition *Multiversité/Métacampus* de Gilot, en place à la Galerie de l'UQAM jusqu'à samedi. C'est là qu'elle y donne, en fin de matinée jeudi, une conférence sur ses expérimentations d'écriture et de réécriture inspirées de Borges, méthode qu'elle a appliquée pour son texte sur Gilot.

Elle trouve dans la création d'ici «un vieux fond» de liberté disparu d'Europe. «Ce qui m'a toujours intéressée chez les artistes québécois, c'est leur dimension de pionniers. Tout

leur est possible. Et ils entreprennent souvent des œuvres assez pharaoniques.»

Résonances

C'est le cas de Stéphane Gilot, que Florence de Mèredieu connaît depuis son passage à Granby. Il compose avec plusieurs des éléments qui l'animent: l'architecture, l'université et, surtout, la fiction et sa capacité à l'imbiber de réel. Lorsque l'artiste lui a demandé d'écrire sur l'installation *Multiversité/Métacampus*, elle a accepté, ravie. Elle voyait dans la complexité et la dimension architecturale du projet des résonances fascinantes avec l'univers de Borges. Et en particulier avec *La bibliothèque de Babel*, l'œuvre fétiche de l'écrivain argentin sur laquelle de Mèredieu se penche depuis... 1972.

«C'est le 15^e texte que je fais sur *La bibliothèque de Babel*», avoue-t-elle.

Collaborateur
Le Devoir

Prix du Gouverneur général: Biz demande d'être retiré de la liste

Le chanteur québécois Biz, dont le livre *La chute de Sparte* est en lice pour le Prix littéraire du Gouverneur général du Canada, a demandé à son éditeur d'être retiré de la course. Le rappeur s'est dit «honoré», mardi soir, de la nomination, mais il a précisé ne «pas [être] un sujet de Sa Majesté», une situation qui semble motiver son désir de voir sa nomination retirée. Biz n'a jamais caché ses positions politiques indépendantistes. Les finalistes des Prix littéraires du Gouverneur général ont été sélectionnés par des comités d'évaluation constitués par des pairs. Les gagnants seront annoncés le 13 novembre à Montréal.

Le Devoir

Ouverture et clôture des Rendez-vous du documentaire

C'est le film *The End of Time* du Canadien Peter Mettler qui ouvrira le bal des Rencontres internationales du documentaire de Montréal (RIDM), le 7 novembre au Monument-National, en présence du réalisateur-essayiste et de la productrice Ingrid Veninger. Le film se déploie aux quatre coins du monde à travers une odyssée scientifique et poétique explorant le concept du temps. *Journal de France*, du photographe et documentariste français Raymond Depardon, coréalise avec sa compagne Claudine Nougaret, un autoportrait revisitant le parcours de ce grand artiste témoin, fermera la marche le 17 novembre à la Grande Bibliothèque.

Le Devoir

Inside Story et Dear Mandela couronnés au Festival international du film black

C'est *Inside Story* de Rolie Nikiwe (Kenya, Afrique du Sud), sur fond de soccer et de VIH, qui a remporté le prix du meilleur

long-métrage fiction au 8^e Festival international du film black de Montréal. *Winnie* de Darrell Roodt (Canada, Afrique du Sud), sur les amours de Winnie et Nelson Mandela, a reçu une mention spéciale, tout comme *Sonny Boy* de Maria Peters (Pays-Bas), sur des amours interraciales durant le Troisième Reich. *Dear Mandela* de Dara Kell et Christopher Nizza (Afrique du Sud, États-Unis), abordant la révolte de trois jeunes d'Afrique du Sud dont le bidonville est

menacé d'expulsion, a reçu de son côté le laurier du meilleur documentaire long-métrage, avec mentions spéciales à *The Central Park Five* des Américains Ken Burns, Sarah Burns et David McMahon et à *The Creators* de Laura Gamse, d'Afrique du Sud.

Le Devoir

Camané à Montréal

En novembre 2011, l'UNESCO a reconnu le fado comme patrimoine immatériel de

l'humanité. Mais dans ce monde singulier dominé par les femmes depuis les années 1990, le chanteur Camané compte aujourd'hui parmi les figures les plus significatives. Même que son album *Do Amor e Dos Dias*, paru en 2010, a remporté le prix du meilleur album de l'année de la Fundação Amália. Il s'amène en quatuor au théâtre Maisonneuve, vendredi 5 octobre à 20h. Renseignements: 514 842-2112, 1 866 842-2112.

Le Devoir

CANAL	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	minuit
SRC	Le Téléjournal 18 h		30 vies	Infoman	Un air de famille		Enquête		Le Téléjournal	22h45 Nouv. sports	23h05 Alors on jase!		
TVA	TVA nouvelles	Le Tricheur / Alain Dumas	La fièvre de la danse		On connaît la chanson		Ça va chauffer!		TVA nouvelles	22h45 Denis Lévesque		23h45 Signé M	0h15 RENT (2005)
TQ	Kaboum / Riù-le-bon	Tactik	Génial! / Caroline Vincent, Frédéric Guindon.		Une pilule, une p'tite granule		Bazzo.tv		Voir			La une qui tue!	Soins intensifs / Dans la rue
V	Atomes crochus	Un souper presque parfait	Les détestables	District V	ENSEMBLE FACE AU DANGER (2010) avec Sebastian Spence, Charisma Carpenter.			Opération Séduction	Un gars le soir	Face à face: Le débat		L'Instant Gagnant	
RDI	Le National	RDI économie	24 heures en 60 minutes		Les grands reportages		Le Téléjournal RDI	Commission Charbonneau	Le National	RDI économie	24 heures		
TV5	17h50 Champi...	Journal FR	Des îles et des hommes		La relève du dinosaure		Les beaux mecs	Le National	TV5 le journal	23h35 Secrets d'histoire			
D	Toujours vivant!		Scénarios catastrophes		Créatures des ténèbres		J'ai frôlé la mort! / Intoxication	Scènes de crime	Dans l'extrême	Docu-D			
VIE	ByeMaison	Idees-grandeur	Airoldi	Meubles	La blonde de papa		Coupons	Manon/ cuisine/ Secret/style	Vendre ou rénover?	A l'ordre			
MP	Top musique		Buzz	M. Net			Punk d: Stars	Top Modèle	Cliptomane	Buzz	Criss Angel		
MX	L'index québécois	Starmag	Benezra reçoit		Cliptographie / Kevin Parent		Haute coiffure	Artistes du mois / Ima	Starmag	Géants du clip	L'index		
VRAC TV	Les testeurs	MDR	Glee / Mème pas mal!		Grenade?	VRAC la vie	Les menteuses	Degrassi	Je t'ai eu!	Changement	Fan Club	Hors d'ondes	
TTF	Les Simpson	RegularShow	La Retenue		Têtes-Claques	American Dad	Les Simpson	Family Guy	Je t'ai eu!	Les Simpson	American Dad		
RDS	17h00 Le 5 à 7		Hockey 360°	F1 Magazine	LNF Football / Cardinals d'Arizona	Rams de St. Louis (D)					Combat ultime		
HISTORIA	Scéran		Fièvre encans	Pawn Stars	Profession: brocanteur	NCIS enquêtes spéciales		Boardwalk Empire / La maison			Fièvre encans	Tank: Combats	
ARTV	L'Héritage	Lire	Gars, fille		La Liste		Borgen, une femme au pouvoir	22h15 Varg Veum / Angés déchus					
EXPLORA	La lagune oubliée		Les docteurs		Englouties par les eaux		Zone doc	Urgences	Au coeur du cosmos		La lagune		
SERIES+	Victimes du passé		Bones / Guido on the rocks		A Gifted Man / Arythmie		King / Almad Khan	La loi et l'ordre: Crimes sexuels	C.S.I.: Miami / Best-Seller		Rex		
TELE	La porte des étoiles		Equipé-rouler	Comment.fait	GITE OBSCURE (1998) Jennifer Connelly.			Les stupéfiants	Roc stars	Maisons	Comment.fait		
C. SAVOIR	DéveloppementDurable		Ecole mini-psy		Expositions	Science tourne	Grande Noireur	Vorarlberg	Soyez-y	PEALCD	Enfants philo.	INANOSCIENCE	
EVASION	Le globe cooker / Chine		15 bonnes raisons / Charlotte		Le cuisinier rebelle / Algarve		Soleil tout inclus / Punta Cana	Survivor: Nicaragua		Embarquement immédiat	Cuisinier reb.		
TFO	Qui vient jouer / Géant		Naufragés des villes		Big Bang	CinéTFO	LA GRANDE ILLUSION (1937) Jean Gabin.	22h55 Cinéma		360	Rebut global		
Cinepop	18h15 SOUS LE CIEL DU NEVADA	(1994) Jessica Lange.			LEVIATHAN (1989) Peter Weller.		21h40 LES FRERES MCMULLEN (1995)	23h20 CAUCHEMARE AMERICAIN (2005)					
SECRAN	17h20 UN JOUR MON PERE...	(2011) avec Giovanni Ribisi, Mark Wahlberg.			CONTREBANDE (2011) avec Giovanni Ribisi, Mark Wahlberg.		LES HOMMES LIBRES (2011)	22h45 GOON: DUR A CUIRE (2011) Seann William Scott.					
Planète	Continent		Les grandes découvertes culturelles / Au pays d'Azur		Au tour de l'histoire		Mustapha Kemal Atatürk	Noirs de France Partie 1 de 3	Routes mythiques		Surf Pour Tous		
VOX	Mémoire P	Mise à jour	Techno lab	A comm.	Au tour de l'histoire		Premières	Juste pour rire	Au tour de l'histoire		Mémoire P		
CBC	17h00 News	Lang&O'Leary	George S.	Coronation St.	Doc Zone / War of 1812: Been There, Won That		There, Won That	CBC News: The National	CBC News: LN	George S.	Coronation St.		
CTV (Mont.)	CTV News	eTalk	The Big Bang	Ent. Tonight	The Big Bang	Two and Half	Grey's Anatomy	Flashpoint / Run to Me	CTV National	CTV News	0h05 Daily Sh.		
GBL	Evening News	Global National	E.T. Canada	Ent. Tonight	Last Resort / Blue on Blue		Glee / The Break Up	Elementary	News Final	E.T. Canada	The Talk		
TVO	Wild Kratts	GreenSquad	Megastructures		The Agenda With Steve Paikin		Genius of Design	Grinders	The Agenda With Steve Paikin		Scotland		
ABC	ABC 22 News	World News	ABC 22 News	TMZ	Last Resort / Blue on Blue		Grey's Anatomy	Scandal / The Other Woman	ABC 22 News	ABC 22 News	Jimmy Kimmel		
CBS	Channel 3 News		CBSNews	Ent. Tonight	The Big Bang	Two and Half	Person of Interest / Bad Code	Elementary	3 News	23h35 David Letterman			
NBC	News	NBC News	Jeopardy!	Wheel Fortune	30 Rock	Up All Night	The Office	Rock Center	News	23h35 Tonight Show J. Leno			
FOX	Two and Half	Two and Half	The Big Bang		The X Factor / Boot Camp #2		Glee / The Break Up	FOX 44 News at 10 p.m.	The Office	Met-Mother	Family Guy		
PBS (33)	PBS NewsHour		Kalman	Governor Debate	Doc Martin		Doc Martin	Call the Midwife	Business	Charlie Rose			
PBS (57)	News America	Business	PBS NewsHour		M.L. Journal	Bordless N.	Close to Home Showcase	Art Express	BBC News	Charlie Rose			
CTV (Com)	CTV News		eTalk	The Big Bang	The Big Bang	Two and Half	Grey's Anatomy	Flashpoint / Run to Me	CTV National	CTV News	0h05 Daily Sh.		
BRAVO	Criminal Minds / The Stranger		Flashpoint		The Mentalist		The Listener / Curtain Call	Saving Hope / Blindness	Flashpoint		Criminal Mind		
DISCOVERY	Cash Cab	How It's Made	Daily Planet		Dirty Jobs / Union Processor		American Chopper	Flying Wild Alaska / Money Pit	Mayday / Blind Landing		Chopper		
HISTORY	Restoration	Restoration	Ice Road Truckers		Shark Wranglers / Shark Alley		Ancient Aliens	Mountain Men	Weird or What?		Ancient Aliens		
SHOWCASE	Hawaii Five-0		JODI PICOULT'S SALEM FALLS (2011) James Van Der Beek.		(2011) James Van Der Beek.		Lost Girl / Flesh and Blood	Covert Affairs	NCIS / Probie		Hawaii Five-0		
TSN	SportsCentre		That's Hockey	Interruption	Poker		Poker	SportsCentre		Off the Record			
10/04	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	minuit

À LA TÉLÉ

Nos choix ce soir

À LA GLOIRE DU CANADA

Le gouvernement conservateur canadien a fait beaucoup d'efforts pour convaincre les citoyens de l'importance historique de la guerre de 1812, opposant les sujets britanniques que nous étions et les Américains. Ce documentaire en deux parties s'emploie à expliquer ce conflit méconnu à l'aide de reconstitutions d'époque, et une certaine dose d'humour...
Doc Zone: War of 1812, Been There, Won That, CBC, 21h

UN CÔTÉ MOINS GLORIEUX DU CANADA

À regarder les nouvelles ces jours-ci, on a l'impression que la mafia est particulièrement puissante au Québec. Il paraîtrait que ses pouvoirs s'étendent au-delà de la rivière des Outaouais... C'est ce que l'équipe d'*Enquête* nous explique ce soir. Il semblerait également que les autorités canadiennes ne sont pas trop menaçantes aux yeux de ces mafiosi, au grand déplaisir de la justice italienne...
Enquête, Radio-Canada, 21h

CANADIEN PAS TOUJOURS GLORIEUX

Une grosse farce grasse ou une critique sarcastique de ce qu'est devenu notre sport national? *Goon* est probablement un peu des deux. Peu importe, c'est très drôle...
Goon: dur à cuire, Super Ecran, 22h45

Amélie Gaudreau

CULTURE

Le retour des Faux-Monnayeurs

« Soyons impossibles, exigeons le réel! »

YVES BERNARD

En 2002, Tomas Jensen et les Faux-Monnayeurs viennent de lancer l'album *Pied-de-nez* et ses quelques grands hymnes métis comme *Mundo* et *La bandera*. Mais aucune structure ne les appuie. Ils créent alors une coopérative homonyme qui a tenu le coup.

Plusieurs des artistes qui gravitent autour de cette coop se regroupent vendredi soir au Cabaret du Mile-End pour célébrer son 10^e anniversaire. Les Faux-Monnayeurs se reforment et partagent la scène avec les Tireux d'roches, Sagapool, Francis d'Octobre, Micoe, Kló Pelgag, Paul Cargnello et Guillaume Arsenault.

Parmi les pionniers des groupes « manifestifs », les Faux ont préfiguré entre 2000 et 2006 la ville qui ne cesse de s'éclater et de se métisser en musique. Que retient Tomas Jensen de l'expérience? « *Ce qui m'a le plus plu, c'était la liberté de création assez folle qu'on a eue. Je pense qu'on a réussi à avoir un minimum de popularité sans jamais faire la moindre concession commerciale. On a passé six années joyeuses avec très peu de points d'ombre là-dedans.* »

En effet, les Faux-Monnayeurs incarnaient l'engagement dans la fête trilingue, la chanson française franchouillarde ou exploratoire, le brésilien intimiste ou le ska reggae jubilatoire, les pulsions de fanfare rom et les accents tziganes, et même le noise et le trad québécois. Tomas s'enthousiasme à l'idée de revoir la famille: « *Venez avec vos amis, vos oncles et vos singes. Amenez de quoi faire de la musique et on verra ce qui se passera* », clame-t-il. Et comme il le chantait: « *Soyons impossibles, exigeons le réel!* »

Collaborateur
Le Devoir

LES 10 ANS DE LA COOP DES FAUX-MONNAYEURS
Avec Tomas Jensen et les Faux-Monnayeurs, les Tireux d'roches, Sagapool, Francis d'Octobre, Micoe, Kló Pelgag, Paul Cargnello, Guillaume Arsenault et des surprises.
Au Cabaret du Mile-End, vendredi 5 octobre à 19h30.
Renseignements: 514 790-1245.

Picasso dans les Prairies

La nouvelle Remai Art Gallery verra le jour à Saskatoon avec une imposante collection de 405 linogravures et épreuves d'artiste du maître Picasso. Annoncé la semaine dernière, le don du marchand d'art londonien Frederick Mulder, qui a grandi en Saskatchewan, concentre dans un seul établissement la plus importante collection de linogravures (193 sur les 197 existantes). Estimé à 20 millions, ce cadeau fait doubler la valeur totale de la collection permanente du musée. L'annonce vient couronner l'appui final de la Ville donné au projet de musée en septembre. L'édifice sera conçu par la firme d'architectes KPMB de Toronto et remplacera l'actuelle Mendel Art Gallery. Celle-ci change de nom à cause de l'apport majeur de la philanthrope Ellen Remai, qui a décidé en 2011 d'investir 30 millions dans le projet, moitié pour la construction, moitié pour financer la programmation muséale des 30 prochaines années. Les trois ordres de gouvernement contribuent à la hauteur de 51 millions. Le musée a complété la mise de 20 millions. La construction devrait s'amorcer en 2013 en vue d'une ouverture prévue en 2015.

Le Devoir



Dominic Champagne a l'habitude des « allers-retours » entre deux mondes, dont celui des puissants. Son théâtre marie les contraires.

Tout ça l'allume

Dominic Champagne s'entretient sur son acclamée pièce *Tout ça m'assassine* reprise à la Cinquième Salle, son travail, son rôle d'humain

MARIE LABRECQUE

Chez Dominic Champagne, difficile désormais de dissocier le créateur du citoyen engagé, la politique du théâtre. L'un nourrit l'autre, et tout ça est relié dans le discours-fleuve que me déverse l'enflammé metteur en scène. La scène n'est plus sa seule arène de prise de parole. « *Je défends des rêves que j'avais plaisir à tourner en dérision avant, parce que ça m'angoissait trop qu'ils se fassent assassiner, dit cet ancien cynique. Et je suis très heureux d'être aussi en phase entre mon travail d'artiste et celui d'être humain.* »

Ainsi, *Tout ça m'assassine*, le triptyque de courts textes qu'il dirige, aborde la « *dépossession d'un idéal* ». Un an après sa création remarquée est repris, jusqu'au 13 octobre, ce « *coup de gueule* » politique et poétique qu'il aurait aimé baptiser « *Vous êtes pas écœurés de mourir, bande de caves* », si la veuve de Jordi Bonnet ne s'y était opposée. Un retour motivé notamment par les 25 ans de la mort de René Lévesque.

La disparition du grand politicien précipite en effet la marche funèbre de *La déroute*, la pièce signée par Champagne. Normand D'Amour remplace désormais Antoine Bertrand — occupé à tourner *Louis Cyr* — au sein du duo clownesque, version québécoise des Vladimir et Estragon d'*En attendant Godot*, qui revisite l'histoire nationale et sonne le glas d'un rêve collectif: cette « *grande quête de liberté du peuple, qui est en train de mourir* ».

Créée alors que les indignés occupaient le square Victoria, la pièce a depuis été « *rattrapée par l'actualité* ». D'où l'appréhension qu'elle soit déphasée, une mobilisation printanière et une élection plus tard: « *Un gouvernement indépendantiste vient de prendre le pouvoir, et moi je suis en train de dire: "On est entre un passé mort qui n'arrive pas à mourir et un avenir naissant qui n'arrive pas à naître."* » Mais l'artiste constate, au vu du résultat électoral, que « *c'est comme s'il ne s'était rien passé depuis un*

an, au fond. Qu'est-ce qu'il va falloir faire? »

Il l'ignore, sinon qu'il faut s'affranchir de l'idéologie de « *l'économisme triomphant* ». D'où l'importance du discours sur l'argent que comporte le spectacle, à travers l'ironique monologue *Confession d'un cassé*. « *J'ai été foudroyé par ce texte de Pierre Lefebvre, par l'intellectuel conscient que la société dans laquelle il vit ne lui accorde pas de valeur matérielle à sa hauteur. Et le poète créé par Patrice Desbiens montre aussi l'esprit de résistance d'une victime, trop sensible, qui est méadaptée par rapport à l'économisme.* »

Lui-même, petit-fils d'ouvrier qui a mal vécu l'embourgeoisement de sa famille, entretient avec sa richesse une relation problématique. Et s'il a refusé des ponts d'or après son aventure circassienne, au nom de sa liberté artistique, il a le désir que ses shows soient vus par un public nombreux. « *Hitchcock disait que la véritable consécration de son art, c'était le succès. Je crois un peu à ça.* » Quand la directrice du TNM lui a proposé la mise en scène de *HA ha!*..., il a d'abord tenté de la convaincre de l'importance de monter *Tout ça m'assassine*, plutôt que le Ducharme, dans le grand théâtre. « *Parce que c'est pertinent, et que 30 000 personnes le verront!* »

Champagne a l'habitude des « *allers-retours* » entre deux mondes, dont celui des puissants. Son théâtre marie les contraires, « *la Poune et Beckett* », et il veut séduire tous les publics. De même, il juge notre société trop petite pour la polarisation: « *Je pense qu'au Québec, on devrait être capable de concilier Amir Khadir et Paul Desmarais. À mes yeux, les extrémistes ont tort, et la voie est la conciliation. Mes shows sont des espaces où souvent, je réunis à force de patience des éléments qui ne vont pas ensemble.* »

Collaboratrice
Le Devoir

TOUT ÇA M'ASSASSINE

Mise en scène: Dominic Champagne.
À la Cinquième Salle jusqu'au 13 octobre.

La PLACE DES ARTS présente

LE PRINCE DU FADO
CAMANÉ
Do Amor e Dos Dias

CAMANÉ est sans contredit l'un des chanteurs de fado les plus importants de la nouvelle génération.
Au premier rang du palmarès au Portugal avec son tout dernier disque *Do Amor e Dos Dias*.

LE 5 OCTOBRE 20 H
THÉÂTRE MAISONNEUVE



laplacedesarts.com
514 842 2112 / 1 866 842 2112

Lucky Luke et Alexis perdent leur diffuseur au Québec

Diffusion du livre Mirabel, diffuseur et distributeur de 70 éditeurs canadiens et étrangers, met fin à ses activités

CATHERINE LALONDE

Diffusion du livre Mirabel (DLM), un des principaux diffuseurs et distributeurs de littérature jeunesse, de bandes dessinées, d'ouvrages scientifiques et de manuels scolaires au Québec, a annoncé la fin de ses activités pour décembre prochain. DLM assurait la représentation et la circulation en librairies des livres de La Courte Échelle, de Soulières et Pierre Tisseyre éditeurs, du *Guide de la moto*, mais aussi des bandes dessinées *Lucky Luke* (Dargaud) et *Spirou* (Dupuis), entre autres.

Un diffuseur-distributeur? Dans la chaîne du livre, le diffuseur s'occupe de la représentation auprès des libraires et des autres marchés, bref, de la vente. Le distributeur, lui, assure la logistique: il gère les entrepôts et les stocks, et transporte les livres. C'est celui qui s'assure que les bouquins se rendent de l'éditeur aux tablettes des librairies, que les nouveautés et les commandes spéciales sont acheminées à temps à travers tout le Québec. Les deux forment un

Les grands éditeurs de bandes dessinées ne devraient avoir aucun mal à se recaser

maillon essentiel qui permet aux livres de se rendre de l'éditeur au lecteur. DLM était propriétaire des éditions du Renouveau pédagogique depuis 1981, et cette maison d'édition a été intégrée en 1989 à Pearson, un des très grands groupes mondiaux d'édition.

Est-ce une vision de très grande entreprise, éloignée du Québec, qui oblige DLM à recentrer ses activités sur le livre pédagogique? « *La révolution numérique transforme nos vies, notre milieu de travail et nos opportunités commerciales, a annoncé par communiqué DLM à ses éditeurs. Et le pas s'accélère en Amérique du Nord. Cette révolution nous oblige à choisir entre notre métier d'éditeur de contenus*

pédagogiques (Pearson ERPI) et celui de diffuseur/distributeur de livres pour le marché grand public (DLM). Ainsi nous avons décidé à regret que, le 31 décembre 2012, nous mettrons fin à nos activités de diffusion et de distribution de livres pour le grand public dans les librairies et les grandes surfaces. »

Cette fermeture a surpris certains éditeurs, informés le week-end dernier ou au tout début de la semaine, et les oblige à réorganiser rapidement un des aspects essentiels de leur chaîne commerciale. Les éditions Pierre Tisseyre, qui comptent Alexis à son catalogue et ont toujours été distribuées par DLM, étaient sous le choc. Soulières éditeur semblait plus serein, après 26 ans passés au sein du même diffuseur. L'éditeur jeunesse est déjà courtisé par d'autres partenaires d'affaires potentiels. La Courte Échelle, pour sa part, venait de se renicher chez Messageries de presse Benjamin. Les grands éditeurs de bandes dessinées, comme Dargaud, Dupuis ou Blake et Mortimer, de par leurs succès de vente, ne devraient avoir aucun mal à se recaser. Mais la décision demeure radicale, surtout survenant dans le trimestre avant Noël, une période qui appelle une

grande circulation des livres.

A partir du 1^{er} janvier, Pearson ERPI continuera à distribuer dans les librairies des ouvrages pédagogiques, essentiellement son propre fonds d'édition et les livres de plus d'une vingtaine d'éditeurs scolaires. Bien peu d'éditeurs québécois restent dans la balance. Une quarantaine d'emplois seraient déjà éliminés par la fermeture de DLM. Dans le milieu, certains se demandent pourquoi Pearson ERPI n'a pas choisi plutôt de vendre DLM, un choix qui aurait eu moins d'impacts sur l'écosystème du livre d'ici. Le diffuseur-distributeur n'a pas rapplé *Le Devoir* hier.

Le Devoir

THÉÂTRE OUTREMONT

À l'affiche en chanson...

CABARET CALLIARI
Avec Marco Calliari et I Matti Delle Giuncaie
6 octobre, 20 h

SALOMÉ LECLERC
Avec Émile Proulx-Cloutier en première partie
10 octobre, 20 h

Toute notre programmation au
THEATREOUTREMONT.CA
Billetterie : 514 495-9944 - admission.com
1248, avenue Bernard Ouest, H2V 1V6
Outremont

514-790-1245
514-790-1245
ADMISSION.COM

CD
Centre de diffusion culturelle
Outremont

Outremont
Montréal